

**SÉANCE ORDINAIRE
14 JANVIER 2019**



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 14 janvier 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Linda Robert	Cons. Au poste no 5

Sont absents :

Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-01-001

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, en ajoutant les points 2.1 et 2.2 :

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 et des séances extraordinaires du 17 décembre 2018 à 19h00 et à 19h30 ;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses ;
- 1.4 Correspondance ;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt du rapport des dépenses du mois de décembre 2018 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes ;
- 1.6 Autoriser l'appel de candidature pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de L'Ascension ;
- 1.7 Avis de motion : règlement 2019-514 relativement à l'augmentation du fonds de roulement ;
- 1.8 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 323 700,00\$ qui sera réalisé le 22 janvier 2019 ;
- 1.9 Refinancement des règlements d'emprunt 2002-370, 2001-353 et 2018-508 ;
- 1.10 Résolution Centre Canin Le Refuge ;
- 1.11 Affiliation Plein Air Haute-Rouge – Nomination de représentants ;
- 1.12 Résolution d'appui à la municipalité de Lac-St-Paul en regard à la circulation VHR ;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Sécurité civile- demande de financement volet 2 ; **(ajout)**
- 2.2 Mandat pour l'achat regroupé des services offerts par idside pour leur plateforme technologique en mesure d'urgence ; **(ajout)**

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Dépôt et transmission de la programmation 2018 pour 2019 du programme TECQ ;
- 3.2 Demande au Ministère des Transports en regard à la circulation VHR sur une portion de la route 321 à l'Ascension ;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de décembre 2018 ;
- 5.2 Contrat S 2018-16 contrôle biologique des insectes piqueurs 2019-2021 ;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque ;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-002

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2018 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 17 DÉCEMBRE 2018 À 19H00 ET À 19H30

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 et des séances extraordinaires du 17 décembre 2018 à 19h00 et à 19h30, préparés par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-003

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 22 238,11\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
1. ADMQ	463,00 \$	02-130-00-494-00
2. ADMQ	440,00 \$	02-130-00-494-00
3. AIDE COMPTABLE	1 750,00 \$	02-130-00-413-00
4. CIM	4 845,00 \$	02-130-00-454-00
5. BUREAUTECH	90,00 \$	02-130-00-670-00
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		
1. CROIX-ROUGE	160,00 \$	02-190-00-970-00
<u>URBANISME</u>		
1.		
<u>TRANSPORT ROUTIER</u>		
1. MARTECH	697,50 \$	02-355-00-649-01
2. MACHINERIE ST-JOVITE	1 352,61 \$	02-330-00-528-13
3. ACHAT ABAT POUSSIÈRE	12 600,00 \$	02-320-00-620-01
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
1.		
TOTAL	22 238,11 \$	

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-004

1.4 **CORRESPONDANCE**

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	OBN RPNS – 14/12/18	Rapport qualité de l'eau
2.	Patrouille Verte – 20/12/18	Rapport annuel
3.	Ivry-sur-le-Lac - 6/12/18	Demande d'appui – résolution
4.	FQM -20/12/18	TECQ 2019-2023
5.	VHR Lac-St-Paul – 21/12/18	Résolution Lac-St-Paul
6.	MRC – 20/12/18	Guide non-paiement de taxes
7.	MAMOT – 21/12/18	Manuel de la présentation d'information de finance municipale

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
14 JANVIER 2019**



2019-01-005

1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant total est de : 103 049,46\$
Le montant des paies est de : 74 974,76\$

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1800206 à L1800213 et L1900001 à L1900006 est de 53 052,21\$

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de décembre 2018 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-006

1.6 AUTORISER L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Attendu que la municipalité a été informée du non-retour de la directrice générale et secrétaire-trésorière, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'appel de candidatures au moment opportun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

AVIS DE MOTION

1.7 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-514 RELATIF À L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Je, Patrick Brassard, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-514 relatif à l'augmentation du fonds de roulement et modifiant le règlement 2018-503.

Je, Patrick Brassard, dépose ledit règlement.
Des copies sont disponibles à l'usage du public.

2019-01-007

1.8 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 323 700,00\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 22 JANVIER 2019

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de L'Ascension souhaite emprunter par billets pour un montant total de 323 700 \$ qui sera réalisé le 22 janvier 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2002-370	162 000 \$
2001-357	6 700 \$
2018-508	155 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2018-508, la Municipalité de L'Ascension souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 22 janvier 2019 ;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 22 janvier et le 22 juillet de chaque année ;
3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2020.	44 600 \$	
2021.	46 300 \$	
2022.	47 800 \$	
2023.	49 600 \$	
2024.	51 300 \$	(à payer en 2024)
2024.	84 100 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2018-508 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 22 janvier 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
14 JANVIER 2019**



2019-01-008

**1.9 REFINANCEMENT DES RÉGLEMENTS D'EMPRUNTS 2002-370, 2001-357
ET 2018-508**

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	14 janvier 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 7 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	2,9762 %
Montant :	323 700 \$	Date d'émission :	22 janvier 2019

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Ascension a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 22 janvier 2019, au montant de 323 700 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

44 600 \$	2,50000 %	2020
46 300 \$	2,60000 %	2021
47 800 \$	2,75000 %	2022
49 600 \$	3,00000 %	2023
135 400 \$	3,10000 %	2024

Prix : 98,30200 Coût réel : 3,48752 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

44 600 \$	3,65000 %	2020
46 300 \$	3,65000 %	2021
47 800 \$	3,65000 %	2022
49 600 \$	3,65000 %	2023
135 400 \$	3,65000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,65000 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE

44 600 \$	3,83000 %	2020
46 300 \$	3,83000 %	2021
47 800 \$	3,83000 %	2022
49 600 \$	3,83000 %	2023
135 400 \$	3,83000 %	2024

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,83000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de L'Ascension accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 22 janvier 2019 au montant de 323 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2002-370, 2001-357 et 2018-508. Ces billets sont émis au prix de 98,30200 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-009

1.10 RÉSOLUTION CENTRE CANIN LE REFUGE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service du Centre Canin le Refuge pour un montant annuel de 1 724,63\$ taxes incluses pour le contrat de fourrière 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-010

1.11 RÉSOLUTION AFFILIATION PLEIN AIR HAUTE-ROUGE 2019 ET NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de procéder à l'adhésion annuelle à Plein air Haute Rouge pour un montant de 1 500,00\$ et de nommer madame Danièle Tremblay à titre de représentante de la Municipalité et madame Linda Robert à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-011

1.12 RÉSOLUTION D'APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL EN REGARD AVEC LA CIRCULATION DES VHR

ATTENDU la résolution no. 211-12-2018 de la municipalité de Lac-Saint-Paul en regard avec la réglementation des VHR dans les limites de la municipalité ;

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension considère qu'il est du ressort de chaque municipalité d'établir leurs besoins en développement économique ;

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de L'Ascension appui la municipalité de Lac-Saint-Paul dans sa démarche auprès du Ministère du Transport du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-01-012

2.1 SÉCURITÉ CIVILE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- VOLET 2

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres ;

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et unanimement décidé que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 12 000\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 14 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2000 \$;

QUE la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la (les) municipalité(s) locales(s) de Ferme-Neuve, Lac-Saguay, Lac-St-Paul et Mont-St-Michel pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas ;

QUE la municipalité autorise Christian Pilon à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-013

2.2 MANDAT POUR ACHAT REGROUPE DES SERVICES DE IDSIDE POUR PLATE-FORME TECHNOLOGIQUE EN MESURE D'URGENCE

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

ATTENDU QU'une mise à jour et à niveau du plan de mesures d'urgence est nécessaire ;

ATTENDU l'offre service de idside en date du 19 novembre 2018 concernant la plate-forme technologique ECHO MMS ;

ATTENDU QUE dans cette offre de service il y a une économie d'échelle substantielle lorsque plus de 5 municipalités se mettent en commun pour l'achat et la mise en place de la plate-forme technologique et que les municipalités de Ferme-Neuve, Lac-St-Paul, Lac Saguy et Mont-St-Michel désire acquérir cette plate-forme technologique ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation et qu'une demande d'aide financière de 12 000\$ sera déposée sous peu ;

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et unanimement décidé de faire l'achat des services de idside pour le déploiement de la plate-forme technologique ECHO MMS formule Condo 5 au montant de 10 630\$ pour l'an 1 conditionnellement à ce que la municipalité ait confirmation qu'une aide financière Volet II lui sera octroyée par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-01-014

3.1 DÉPÔT ET TRANSMISSION DE LA PROGRAMMATION 2018 POUR 2019 DU PROGRAMME TECQ

ATTENDU QUE La Municipalité de L'Ascension a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE La Municipalité de L'Ascension doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Ascension s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

**SÉANCE ORDINAIRE
14 JANVIER 2019**



QUE la Municipalité de L'Ascension s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la Municipalité de L'Ascension approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

QUE la Municipalité de L'Ascension s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement) ;

QUE la Municipalité de L'Ascension s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-015

3.2 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS EN REGARD AVEC LA CIRCULATION DES VHR SUR UNE PORTION DE LA ROUTE 321 À L'ASCENSION

ATTENDU que le conseil municipal considère important que le centre du village soit accessible par les VHR à partir du camping de la Mer-Bleue en raison du nombre de villégiateurs ;

ATTENDU que ceci favoriserait l'économie locale ;

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité qu'une demande d'autorisation de circulation des VHR soit transmise au Ministère des Transports afin que soit autorisée ladite circulation sur une portion de la route 321, soit de la rue de L'Hôtel-de-Ville au chemin de la Mer-Bleue.

La Municipalité de L'Ascension s'engage, advenant une acceptation du Ministère, à autoriser la circulation des VHR sur une portion du chemin de la Mer-Bleue, soit de la route 321 au 531-533 chemin de la Mer-Bleue (adresse du camping).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Poste de directeur général ;
- VHR – Lac-St-Paul ;
- PTI caserne.

4. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-01-016

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de décembre 2018, au nombre de 10 pour une estimation de 377 350,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-01-017

5.2 CONTRAT S-2018-16 CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS 2019-2021

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, que suite au résultat du sondage mené par la municipalité de L'Ascension (47% de répondants, écart de 17 répondants en faveur du pour, écart jugé non significatif,) et à la décision des municipalités avoisinantes qui fait en sorte que le prix est modifié ainsi que l'efficacité du procédé, de ne pas octroyer le contrat du contrôle biologique des insectes piqueurs tel que soumis par le plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme GDG Environnement Ltée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-01-018

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois de décembre 2018, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 418 documents et de 13 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Insectes piqueurs.

**SÉANCE ORDINAIRE
14 JANVIER 2019**



2019-01-019

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE)

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je, soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

**SÉANCE ORDINAIRE
11 FÉVRIER 2019**



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 11 février 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Est absente :

Linda Robert	Cons. Au poste no 5
---------------------	----------------------------

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-02-020

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : ajout 1.14 souper fondation du CHDL-CRHV, 1.15 renouvellement marge de crédit et 1.5 reporté :

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 ;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses ;
- 1.4 Correspondance ;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt du rapport des dépenses du mois de janvier 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes (**reporté**) ;
- 1.6 Adoption règlement 2019-514 relatif à l'augmentation du fonds de roulement ;
- 1.7 Résolution autorisant le paiement des dépenses incompressibles prévues au budget 2019 ;
- 1.8 Renouvellement des assurances de la municipalité pour l'année 2019 ;
- 1.9 Grief 2017-04 règlement à l'amiable ;
- 1.10 Vente pour non-paiement de taxes ;
- 1.11 Amendement résolution 2019-01-014 programmation TECQ 2014-2018 ;
- 1.12 Entente intermunicipale relative à la scène mobile ;
- 1.13 Démission de madame Mélanie Gauthier ;
- 1.14 Souper de la fondation du CHDL-CRHV (**ajout**) ;
- 1.15 Renouvellement marge de crédit (**ajout**) ;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2.1 Procédures d'alerte et de mobilisation (abrogation résolution 2019-01-013) ;

3. TRANSPORT ROUTIER

3.1 Assignation de madame Florence Côté-Caron à titre de journalière-horticultrice ;

3.2 Programme d'aide à la voirie locale volet : projets particuliers d'amélioration ;

3.3 Demande au MTQ en regard avec l'état de la route 321 ;

3.4 Demande d'intervention du MTQ en regard avec le programme TECQ ;

3.5 Appui au Lac-Saguay relatif au mode de remboursement du TECQ ;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de janvier 2019 ;

5.2 Confirmation d'embauche de madame Katherine Poulin ;

5.3 Lettre d'entente 2019-01 ;

5.4 Démission au CCU ;

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur ;

6.2 Autorisation de l'appel d'offres sur invitation LASC2019-01 module de jeux ;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-021

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019, préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-022

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 8 027,00\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
Bureautech Laurentides Inc	2 110,00\$	02-130-00-670-00
Fondation CHDL-CRHV	817,00\$	02-190-00-970-00
Info du Nord	556,00\$	02-130-00-340-00
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		
<u>URBANISME</u>		
<u>TRANSPORT ROUTIER</u>		
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
Gabriel Pilon, ébéniste	2 000,00\$	Immobilisation parc
Groupe D.L.	599,00\$	02-702-30-414-00
Club autoneige de L'Ascension	1 145,00\$	02-701-90-970-01
Art et culture de L'Ascension	800,00\$	02-701-90-970-14
TOTAL	8 027,00\$	

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-023

1.4 **CORRESPONDANCE**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	16/01 MRC d'Antoine-Labelle	Formation cour municipale
2.	20/01 Polysesouvient	Registre des armes à feu
3.	24/01 Passe-R-Elle Hautes-Laurentides	Registre des armes à feu
4.	25/01 MMQ	Ristourne (2 643,00\$)
5	25/01 Infra-Conseils	Rues de la Ferme et des Iles
6.	25/01 Infra-Conseils	Rue de la Maison-de-Pierre
7	30/01 Min. Environnement	Plan des mesures correctives
8	05/02 MRC d'Antoine-Labelle	Impartialité – registre armes à feu
9	A.J. Environnement	Diagnose lac Sumas
10	OBV RPNS	Diagnose rivière Rouge

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
11 FÉVRIER 2019**



1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS DE JANVIER 2019

Point reporté.

2019-02-024

1.6 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-514 RELATIF À L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du 14 janvier 2019 ;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 14 janvier 2019 et que copie de celui-ci était disponible lors de l'assemblée ;

ATTENDU que les membres du conseil déclarent l'avoir lu ;

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité que le règlement 2019- 514 relatif à l'augmentation du fonds de roulement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-025

1.7 RÉSOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PRÉVUES AU BUDGET

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des dépenses incompressibles suivantes prévues au budget 2019 :

- Salaires
- Cotisations de l'employeur
- Quote-part : Sûreté du Québec
- MRC
- RIDR
- TRICENTRIS
- TACAL
- Électricité et chauffage
- L'essence
- Remboursement de la dette à long terme
- Affectations / Fonds réservés
- Intérêts sur la dette à long terme
- Frais de banque et intérêt emprunt temporaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-026

1.8 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement des assurances générales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec ainsi que le paiement au montant de 36 001,00\$ à Groupe Ultima Inc. pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-027 1.9 GRIEF 2017-04 RÈGLEMENT À L'AMIABLE

ATTENDU la résolution 2017-04-107 par laquelle le conseil municipal accusait réception du grief 2017-04 et mandatait par le fait même la firme Prévost Fortin D'Aoust en l'occurrence Me Maxime Arcand, pour représenter les intérêts de la municipalité ;

ATTENDU qu'en date du 9 janvier 2019, le directeur général par intérim recevait mandat de régler ledit litige dans les limites énoncées antérieurement ;

ATTENDU qu'après discussions entre les parties, il y a eu un projet d'entente de soumis ;

ATTENDU que ce projet d'entente convenait à tous les partis impliqués et, que par conséquent, il y a eu signature de ladite entente le 17 janvier 2019 ;

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de ratifier l'entente intervenue le 17 janvier 2019 en regard avec le grief 2017-04.

Le syndicat a informé la municipalité du retrait du grief.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-028 1.10 APPROBATION DE LA LISTE DES VENTES POUR NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER POUR L'ANNÉE 2017 ET ANTÉRIEURES ET NOMINATION DES PERSONNES DÉSIGNÉES POUR ASSISTER À LA VENTE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'approuver la liste officielle des ventes d'immeubles pour non-paiement de l'impôt foncier pour l'année 2017 et antérieures.

Il est de plus résolu de déléguer le personnel de la direction générale (d.g. et d.g.a.) pour assister à la vente qui aura lieu le 9 mai 2019 au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle à Mont-Laurier et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité, s'il n'y a pas preneur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-029 1.11 AMENDEMENT RÉSOLUTION 2019-01-014 : PROGRAMME TECQ 2014-2018

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'apporter un amendement à la résolution 2019-01-014 à l'effet d'y ajouter le texte suivant :

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
11 FÉVRIER 2019**



2019-02-030

1.12 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA SCÈNE MOBILE

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'accepter le protocole d'entente relatif à la participation financière et à l'utilisation de la scène mobile, tel que soumis par la ville de Rivière-Rouge.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité ledit document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-031

1.13 DÉMISSION DE MME MÉLANIE GAUTHIER

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu unanimement d'accepter la démission de Mme Mélanie Gauthier à titre de secrétaire réceptionniste à compter du 15 février 2019.

Le conseil remercie sincèrement Mme Mélanie Gauthier pour la qualité de ses interventions et son dévouement tout au long de ses années de services. Le conseil lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-032

1.14 SOUPER DE LA FONDATION DU CHDL-CRHY

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 2 billets pour le souper de la Fondation CHDL/CRHV au coût de 80\$ chacun. Les délégués de la municipalité sont MM. le maire Luc St-Denis et le conseiller Pierre Séguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-033

1.15 RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'augmentation de la marge de crédit à 200 000,00\$ de la caisse Desjardins de la Rouge au taux préférentiel plus 0%.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-02-034

2.1 PROCÉDURES D'ALERTE ET DE MOBILISATION. (ABROGATION RÉSOLUTION 2019-01-013)

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour du plan de sécurité civile de la municipalité de L'Ascension est nécessaire ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Iddside – ECHO MMS daté du 16 novembre 2018 pour la mise en place d'un plan de sécurité civile conforme aux exigences du ministère de la Sécurité Publique et supporté par une plate-forme informatique ;

CONSIDÉRANT l'aide financière obtenue dans le cadre du programme offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec pour le Volet 1 et 2, afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales de Lac Saguay, Mont-Saint-Michel, Lac-Saint-Paul, L'Ascension et Ferme-Neuve se regroupent pour mettre en place ledit plan de sécurité civile en utilisant la formule ECHO MMS ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, que la municipalité de L'Ascension accepte l'offre de service de Iddside ECHO MMS daté du 16 novembre 2018 dont les coûts sont répartis comme suit, abrogeant par le fait même la résolution 2019-01-013 :

Que M. Christian Pilon soit autorisé à signer le contrat de service.

Offre de service - Iddside ECHO MMS			
Coût / municipalité			
5 utilisateurs par municipalité			
		Ferme-Neuve	Autres municipalités
Année 1 Condo 5		7 530,00 \$	5 455,00 \$
Implantation seulement			
Année 1 et suivantes	Total	Ferme-Neuve	Autres municipalités
Réurrence annuelle			
Forfait pour 5 municipalités	7 000,00 \$	1 400,00 \$	1 400,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-02-035

3.1 ASSIGNATION DE MADAME FLORENCE CÔTÉ-CARON

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, qu'en raison du règlement du grief 2017-04, d'assigner madame Florence Côté-Caron au poste de journalière-horticultrice tout en conservant son poste de préposée à l'écocentre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-036

3.2 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET: PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

POUR CES MOTIFS il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que le conseil de L'Ascension approuve les dépenses d'un montant de 34 866,00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-037

3.3 DEMANDE AU MTQ EN REGARD AVEC L'ÉTAT DE LA ROUTE 321

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité que ladite résolution qui dénonce l'état pitoyable actuel de la route 321 entre Rivière-Rouge et L'Ascension, et qui s'aggravera sûrement lors du dégel, soit transmise au Ministère des Transports du Québec afin que soient prises en considération les doléances de la municipalité et qu'une intervention sérieuse avec un échéancier rapproché soit mise de l'avant.

Que copie de ladite résolution soit également transmise à madame Chantale Jeannotte, députée du comté de Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-038

3.4 DEMANDE D'INTERVENTION DU MTQ EN REGARD AVEC LE PROGRAMME TECQ.

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité que la municipalité interpelle le ministère des Transports du Québec afin que soit planifiée conjointement avec la municipalité de L'Ascension la réfection de l'égout pluvial sur la route 321 étant donné que la programmation municipale dans le cadre du programme TECQ 2019-2023 inclura l'égout pluvial sur diverses rues se raccordant à la conduite projetée du Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-039

3.5 PROGRAMME TECQ – MODALITÉS DE PAIEMENT ET APPUI AU LAC-SAGUAY

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension appui la résolution no. 2019-02-07 d Lac-Saguay et demande également au gouvernement du Québec de modifier les modalités de paiement afin d'éviter les trop longues périodes de temps entre la fin des travaux et les remboursements.

Un versement de 50% de la subvention prévue pour chaque année pourrait être versé au cours du mois de juin et l'autre versement de 50% de la subvention avant la fin de l'année financière de la municipalité. Les versements subséquents à la première année pourraient être retenus si une reddition de compte des coûts reliés au Programme n'apparaîtrait pas aux états financiers de l'année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Registre des armes à feu ;
- Sable au lac Lynch - dimanche ;
- Souper Fondation ;
- Ventes pour taxes.

4. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point.

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-02-040

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JANVIER 2019

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de janvier 2019, au nombre de 2 pour une estimation de 7 001,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-041

5.2 CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MADAME KATHERINE POULIN

ATTENDU QUE par sa résolution 2018-08-235, le conseil municipal procédait à l'embauche de madame Katherine Poulin, à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement pour une période de probation de 120 jours ouvrables, selon les modalités de la convention collective ;

ATTENDU QUE cette période de probation se termine le 13 février 2019 et que la titulaire remplit très bien les exigences du poste ;

ATTENDU QUE la direction générale, après évaluation, recommande l'embauche permanente de madame Katherine Poulin ;

**SÉANCE ORDINAIRE
11 FÉVRIER 2019**



EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche à titre de personne salariée régulière de madame Katherine Poulin au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement à compter du 13 février 2019, le tout assujéti à la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-042

5.3 LETTRE D'ENTENTE 2019-01

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte le contenu de la lettre d'entente 2019-01 intervenue entre le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4450 et la municipalité et autorise M. Luc St-Denis, maire à signer ledit document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-043

5.4 DÉMISSION DE M. CLAUDE BOUDREAUULT

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu unanimement d'accepter la démission de M. Claude Boudreauult à titre de vice-président du comité consultatif d'urbanisme en date du 6 février 2019.

Le conseil remercie sincèrement M. Claude Boudreauult pour la qualité de ses interventions et son dévouement tout au long de ses années au sein du comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-02-044

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois de janvier 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 514 documents et de 13 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-045

**6.2 AUTORISATION DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION LASC2019-01
MODULE DE JEUX**

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'appel d'offres sur invitation en regard avec un module de jeux d'envergure dans le parc Raymond-Meilleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point.

**SÉANCE ORDINAIRE
11 FÉVRIER 2019**



**SÉANCE ORDINAIRE
11 FÉVRIER 2019**



DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

2019-02-046

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRE)

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je, soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.



**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 11 mars 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M.:

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-03-047

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim :

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses ;
- 1.4 Correspondance ;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses des mois de janvier et de février 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes ;
- 1.6 Confirmation d'embauche madame Linda Racine;
- 1.7 Embauche coordonnatrice camp de jour;
- 1.8 Nomination d'un vérificateur externe;
- 1.9 Autorisation signatures convention collective;
- 1.10 Avis de motion et dépôt du règlement 2019-515;
- 1.11 Congrès ADMQ;
- 1.12 Formations;
- 1.13 Adhésion RIMQ;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Engagement pompier volontaire;
- 2.2 Reconnaissance officier formé;
- 2.3 Pincés de désincarcération;
- 2.4 Schéma couverture de risque 2018;
- 2.5 Embauche de deux premiers répondants;

3. TRANSPORT ROUTIER

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

- 4.1 Mandat à A. J. Environnement;
- 4.2 Contrat conteneurs écocentre;
- 4.3 Mandat à OBV RPNS;

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de février 2019;
- 5.2 Congrès COMBEQ;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Octroi contrat LASC2019-01 module de jeu;
- 6.3 Rouge la Vallée : contribution financière.

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-048

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019, préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-049

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par la conseillère Danielle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 24 898,59\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
ADMINISTRATION		
PGROY ARBITRE INC	1 788,75\$	02-160-00-41200
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
NAPA	374,86\$	FONDS IMMOBILISATION
MÉTAL GOSSELIN	97,32\$	FONDS IMMOBILISATION

**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**



URBANISME SUBVENTION DÉV. ÉCONO.	15 047,16\$	02-621-00-996-00
HYGIÈNE MARTECH (ÉCOCENTRE)	390,50\$	02-453-00-725-00
LOISIRS ET CULTURE M.D.J. ÂÎNÉS ACTIFS LES ARTISANES CLUB DE L'ÂGE D'OR COMITÉ DES LOISIRS	5 500\$ 300\$ 300\$ 300\$ 800\$	02-701-90-970-09 02-701-90-970-13 02-701-90-970-06 02-701-90-970-05 02-701-90-970-03
TOTAL	24 898,59\$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-050

1.4 CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	MAMH	PRINCIPALES LACUNES, ERREURS ... RAPPORT FINANCIER
2.	MAMH	APPEL DE PROJETS AMIE DES AÎNÉS
3.	LE CAUCA ACTUALITÉ	BULLETIN D'INFORMATION
4.	MRC	FORMATION COUR MUNICIPALE
5	CISSSLAU	L'INFO-COMMUNAUTAIRE
6.	TRANSPORTS QUÉBEC	TECQ 2018 APPROUVÉ POUR 2019
7	911	VERSEMENT SUBVENTION 10 000,00\$
8	FQM	BULLETIN CONTACT
9	MMQ	BULLETIN MMQ
10	MRC	RÉPARTITION DETTE À LONG TERME
11	MRC	2 CONTRATS RE : FIBRE OPTIQUE
12	ASSEMBLÉE NATIONALE	PROGRAMME ASSISTANCE FINANCIÈRE FÊTE NATIONALE
13	MAMH	TECQ 2014-2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**



2019-03-051

**1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET
DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES DES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 2019**

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant total est de : 230 908,32\$

Le montant des paies est de : 79 931,72\$

Le registre des paiements par Accès D, soient de L 1900007 à L 1900031 est de : 38 819,50\$.

Il est de plus résolu d'approuver les rapports des dépenses des mois de janvier et février 2019 tels que présentés. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-052

1.6 CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MADAME LINDA RACINE

ATTENDU QUE par sa résolution 2018-09-246, le conseil municipal procédait à l'embauche de madame Linda Racine, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe pour un contrat d'un an incluant une période de probation de six mois;

ATTENDU QUE cette période de probation se termine le 24 mars 2019 et que la titulaire remplit très bien les exigences du poste;

ATTENDU QUE la direction générale, après évaluation, recommande l'embauche permanente de madame Linda Racine en résiliant le contrat d'un an (résolution: 2018-09-246) et en modifiant le tout par une entente de conditions de travail;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche à titre de personne salariée régulière de madame Linda Racine au poste de directrice générale et secrétaire trésorière adjointe, conformément à l'entente sur les conditions salariales et normatives.

De plus la présente autorise monsieur le maire à signer les documents requis pour et au nom de la municipalité.

Également, le conseil autorise Mme Linda Racine à présenter une demande de carte de crédit au nom de la municipalité, en remplacement de la carte émise au nom de Mme Hélène Beauchamp. La limite de crédit sera identique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)



**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**

2019-03-053

1.7 EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE DU CAMP DEJOUR 2019

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'approuver l'embauche de Mme Nicole Leclair à titre de coordonnatrice du camp de jour estival 2019 pour une durée de 10 semaines à raison de 40 h par semaine, tel que prévu au poste budgétaire 02-701-50-141. La rémunération de Mme Leclair lui sera versée en appliquant le taux d'indexation prévu à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-054

1.8 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de la firme Allard Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. de Mont-Laurier, conformément à son offre de service du 1^{er} mars 2019, pour procéder à la vérification comptable de l'exercice financier 2018, tel que requis par les articles 966 et suivantes du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-02-055

1.9 SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser, monsieur Luc St-Denis, maire, la conseillère Linda Robert, le conseiller Pierre Séguin et le directeur général par intérim à procéder à la signature de la convention collective qui sera d'une durée de 5 ans à compter de janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

1.10 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-515

Je, Pierre Séguin, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-515 relatif au nourrissage des animaux sauvages dans les limites de la municipalité.

Je, Pierre Séguin, conseiller, dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**



2019-03-056

1.11 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC(ADMQ)

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Linda Racine, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, à participer au congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra les 12, 13 et 14 juin 2019. L'inscription de 539\$ ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement seront défrayés selon la politique établie tel que prévu aux postes budgétaires 02-130-00-310 et 02-130-00-454.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-057

1.12 FORMATIONS

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser les inscriptions aux formations ou rencontres suivantes ainsi que le paiement des frais de déplacement s'il y a lieu :

- 25 mars, bibliothèque, démystifier le numérique et les modèles inspirants (introduction au numérique), coût : 35\$, St-Jérôme;
- 16 et 17 avril, urbanisme, la gestion des lacs et des cours d'eau, coût : 561,46\$, Gatineau;
- 27 mai, bibliothèque, rencontre Réseau Biblio Laurentides, coût : gratuit, Sainte-Agathe;
- 2 et 3 octobre, urbanisme, politique de protection des rives, du littoral et des plaines, coût : 561,46\$, Mont-Laurier;
- 20 et 21 novembre, urbanisme, les droits acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme, coût : 561,46\$, St-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-058

1.13 ADHÉSION AU RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPAL DU QUÉBEC (RIMQ)

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité que suite à la proposition du 22 février 2019, d'adhérer au RIMQ au montant de 160,00\$ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-03-059

2.1 ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Benoit Rondeau à titre de pompier volontaire à compter des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-060

2.2 RECONNAISSANCE OFFICIER FORMÉ : OFFICIER NON URBAIN (ONU)

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité que la municipalité reconnaisse Mme Nathalie Proulx à titre d'officier formé ONU (officier non urbain) de procéder selon les ententes au remboursement de ses heures de formation et à l'ajustement de son taux horaire en conséquence. Le conseil félicite Mme Nathalie Proulx pour la réussite de cette formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-061

2.3 PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la municipalité se prévale de l'option de revente de cet équipement conformément à la résolution 2012-03-093.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-062

2.4 SHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE-RAPPORT ANNUEL 2018

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

ATTENDU QUE l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;

ATTENDU QUE le rapport d'activités 2018 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la municipalité de L'Ascension en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin, et résolu que le rapport d'activités 2018, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-063

2.5 EMBAUCHE PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Mario Bisson et de M. Marco Charbonneau à titre de premiers répondants à compter des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

Aucun point

**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**



PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-03-064

4.1 MANDAT À A.J. ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin, et résolu à l'unanimité de mandater la firme A.J. Environnement, consultants en biologie pour la réalisation de la diagnose du lac Lynch et ce pour un montant de 3 120\$, selon l'offre de service du fournisseur datée du 14 février 2019.

Il est de plus résolu que la firme fasse une conférence ouverte à la population pour présenter les résultats des diagnoses des lacs Sumas et Lynch pour un montant de 500\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-065

4.2 OCTROI DU CONTRAT DE LOCATION ET DE TRANSPORT DES CONTENEURS DE L'ÉCOCENTRE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de location et de transport des conteneurs de l'écocentre à l'entreprise Recyclage Jorg inc. De Nominique, telle que définie dans son offre de service du 19 février 2019, sauf en ce qui a trait au conteneur de bois qui devra lui aussi être acheminé à la Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2019-03-066

4.3 MANDAT À OBV RPNS

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mandater l'OBV RPNS pour le suivi de la qualité de l'eau de la rivière Rouge à L'Ascension.

Les honoraires sont de 1 000,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-03-067

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JANVIER 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de février 2019, au nombre de 4 pour une estimation de 22 000.00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-068

5.2 CONGRÈS DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX, EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ)

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Katherine Poulin, inspectrice en bâtiment et en environnement à participer au congrès de la Corporation des officiers en bâtiment et en environnement du Québec, qui se tiendra du 2,3 et 4 mai 2019. L'inscription de 620\$ ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement seront défrayés selon la politique établie tel que prévu aux postes budgétaires 02-610-00-310 et 02-610-00-454.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-03-069

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois de février 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 344 documents et de 17 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-070

6.2 OCTROI SOUMISSION LASC2019-01 MODULE DE JEU

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, qu'après analyse par le comité de sélection, d'accepter la soumission de la compagnie Techsport inc. En regard avec la fourniture et pose d'un module de jeu, selon les spécifications de l'appel d'offres.

La soumission est au montant de 63 630,00\$ plus les taxes applicables.

Ce dossier fait partie de la programmation TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-03-071

6.3 ROUGE LA VALLÉE : CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et appuyé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'amender la résolution comme suit :

Adhérer au regroupement des municipalités et ville de la vallée de la Rouge dans le dossier de Rouge la Vallée et d'accepter la contribution financière en conséquence.

Pour L'Ascension 2420\$ (2019), 2821\$ (2020) et 3199\$ (2021)

Le tout conditionnel à ce que la visibilité pour la municipalité de L'Ascension soit équitable à toutes les autres municipalités participantes;

**SÉANCE ORDINAIRE
11 MARS 2019**



Qu'il y ait soutien financier et intégration des éléments promotionnels (carte de la rivière, site web) élaborés par Plein Air Haute Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-03-072

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur
général par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

**SÉANCE ORDINAIRE
8 AVRIL 2019**



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 8 avril 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M.

Luc Saint-Denis	Maire
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Était absent :

Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
-------------------------	----------------------------

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-04-073

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par La conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour modifié.

Retrait 1.5 approbation et autorisation de paiement des comptes...

Ajout 1.12 renouvellement adhésion FQM

Ajout 3.9 mandat à l'inspecteur municipal

1. GESTION ADMINISTRATIVE

1.1 Adoption de l'ordre du jour ;

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019 ;

1.3 Tableau des autorisations de dépenses ;

1.4 Correspondance ;

1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de mars 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes (**reporté**) ;

1.6 Adoption du règlement 2019-515 relatif au nourrissage des animaux sauvages;

1.7 Entente de fin d'emploi;

1.8 Accord au renouvellement de l'entente relative aux cours d'eau;

1.9 Accord au renouvellement de l'entente relative à la réalisation des travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période 2019-2022.;

1.10 Nomination au poste de secrétaire-réceptionniste;

1.11 Ouverture d'un prêt temporaire TECQ 2014-2018;

1.12 Renouvellement adhésion FQM.

AJOUT

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2.1 Centre de communication santé : contrat communication.

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Octroi soumission LASC-18-01 Maison-de-Pierre;
- 3.2 Octroi soumission LASC-18-02 rues de la Ferme et des Iles;
- 3.3 Embauche de M. Jean-Marie Breton;
- 3.4 Embauche de Mme Florence Côté-Caron;
- 3.5 Balayage des rues;
- 3.6 Permis de voirie;
- 3.7 Programme d'aide voirie locale volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);
- 3.8 Mise à pied monsieur Stéphane Cyr;
- 3.9 Mandat à l'inspecteur municipal.

AJOUT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

- 4.1 Prolongation de l'entente intermunicipale : RIDR;
- 4.2 Demande de subvention FARR : Complexe environnemental de la Rouge (CER);
- 4.3 Publicité écocentre.

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de mars 2019 ;
- 5.2 Embauche personnel temporaire;
- 5.3 Demande de subvention : Fondation en environnement de la MRC;
- 5.4 ZEC Maison-de-Pierre;
- 5.5 Nomination et reconduction au CCU.

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Embauche de personnel : camp de jour;
- 6.3 Demande de subvention dans le cadre de PRIMADA.

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-074

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019, préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-075

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 11 500,00\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
ADMINISTRATION		
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Groupe D L	2 500,00\$	02-220-00-725-00
URBANISME		
Notre-Dame de Pontmain	300,00\$	02-110-00-454-00
ROUTIER		
Achat pompe	1 400,00\$	02-320-00-643-00
Grader Pro	6 500,00\$	02-320-00-525-07
LOISIRS ET CULTURE		
Évaluation ergonomique	800,00\$	02-130-00-675-00
TOTAL	11 500,00\$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-076

1.4 CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	Ministère des Transports	Subvention VTT et motoneige
2.	FQM	Bulletin
3.	Sécurité civile	Crue printanière
4.	Ministère sécurité publique	Rappel rapport incendie
5.	Notre-Dame de Pontmain	Formation CCU
6.	UMQ	Demandes budgétaires Québec 2019
7.	Table sécurité alimentaire	Ordre du jour réunion
8.	Ministère des transports	Investissements routiers 2019-2021
9.	Loisirs Laurentides	Programme PAFIL
10.	PFD avocats	Chronique juridique
11.	MRC Antoine-Labelle	Consultation citoyenne
12.	MAMH	Stratégie eau potable 2019-2025
13.	Nominingue	Communiqué Fête Nationale
14.	MRC Antoine-Labelle	Prog. Aménagement Durable Forêts
15.	Recyc Québec	Compensation 2018 : 33 574,04\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

(reporté)

1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT
DU RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS DE MARS 2019

Point reporté.

2019-04-077

1.6 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-515 RELATIF AU NOURRISSAGE DES
ANIMAUX SAUVAGES

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance du 11 mars 2019;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé à la séance du 11 mars 2019 et que copie de celui-ci était disponible lors de l'assemblée;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent l'avoir lu;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que le règlement 2019-515 relatif au nourrissage des animaux sauvages soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-078

1.7 ENTENTE DE FIN D'EMPLOI DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT les discussions et l'entente de terminaison d'emploi et transaction et quittance intervenue entre la municipalité de L'Ascension et la directrice générale, madame Hélène Beauchamp.

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter ladite entente et d'autoriser le maire, monsieur Luc St-Denis à signer pour et au nom de la municipalité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-079

1.8 ACCORD AU RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE AUX COURS
D'EAU

ATTENDU QUE l'entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage entre la MRC d'Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire, est venue à échéance le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE les modalités de l'entente doivent être maintenues dans son cadre actuel afin d'assurer l'exercice de la compétence en matière de gestion de l'écoulement des eaux;

ATTENDU QUE la forme de l'entente permet de réduire les procédures et de confier les interventions aux municipalités;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a autorisé la signature de cette nouvelle entente à sa séance du 28 novembre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que présenté, de renouveler pour les années 2019 à 2022, l'entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux de nettoyage entre la MRC d'Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire, incluant l'annexe relative au procédurier pour l'exécution des travaux et d'autoriser le maire et le directeur général de la municipalité de L'Ascension à signer tout document à cette fin pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-080

1.9 ACCORD AU RENOUELEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE POUR LA PÉRIODE 2019 À 2022

ATTENDU QUE l'entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique entre la MRC d'Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire, est venue à échéance le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a autorisé la signature de cette nouvelle entente à sa séance du 28 novembre 2018 (MRC-CC-13121-11-18).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que proposé, de renouveler l'entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période 2019 à 2022 entre la MRC d'Antoine-Labelle et les dix-sept (17) municipalités du territoire et d'autoriser le maire et le directeur général de la municipalité de L'Ascension à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-081

1.10 NOMINATION AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que conformément à l'affichage interne et aux articles de la convention collective applicables, de procéder à la nomination de madame Nathalie Lalumière au poste de secrétaire-réceptionniste pour une période de probation de 120 jours ouvrables qui débiteront, en raison de la situation actuelle, lorsque le poste de secrétaire-réceptionniste sera occupé pendant un minimum de trois jours par semaine; soit à compter du 22 avril 2019.

Ce poste est soumis à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-082

1.11 OUVERTURE D'UN PRÊT TEMPORAIRE : TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE les travaux des rues de la Ferme et des Iles sont subventionnés à 100% par le programme TECQ 2014-2018 (travaux reportés en 2019 approuvés);

CONSIDÉRANT QUE ce programme fonctionne par remboursement des dépenses lors de la reddition de comptes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Ascension a procédé à un appel d'offres public et qu'elle désire octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Ascension doit faire un prêt temporaire auprès de la Caisse Desjardins de la Rouge, en vertu de cet octroi de contrat;

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension emprunte auprès de la Caisse Desjardins de la Rouge, au moyen d'un prêt temporaire la somme de 215 000,00\$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0%. Le taux préférentiel étant de 3,95%.

Que le maire, monsieur Luc St-Denis et le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, soient autorisés à signer les documents requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-083

1.12 RENOUVELLEMENT ADHÉSION FQM

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension renouvelle son adhésion pour l'année 2019 à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), au montant de 1 109,80\$ avant taxes. Affectation budgétaire 02-110-00-494-00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-04-084

**2.1 CENTRE DE COMMUNICATION SANTÉ LAURENTIDES + LANAUDIÈRE :
CONTRAT COMMUNICATION**

Le Centre de communication Santé Laurentides + Lanaudière, organisme lié aux premiers répondants, nous offre la possibilité d'obtenir des cellulaires (incluant SYM PR) et du temps d'antenne à un prix très avantageux, le tout conformément à une offre de services à être établie.

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de mandater la direction générale afin d'évaluer la situation relative aux communications des premiers répondants, de prendre la décision la plus avantageuse pour la municipalité et que le conseil donne un accord de principe concernant l'offre de service du Centre de communication Santé Laurentides + Lanaudière et par le fait même, de mettre fin aux ententes précédentes.

Que la direction générale soit mandatée à signer tout contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-04-085

3.1 OCTROI SOUMISSION LASC-18-01 MAISON-DE-PIERRE

ATTENDU la demande de soumission publique pour « remplacement de ponceau et réfection du chemin Maison-de-Pierre »;

ATTENDU la réception de 4 soumissions en date du 28 mars 2019 à 11h00;

ATTENDU l'analyse de conformité de la soumission;

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour le remplacement de ponceau et réfection du chemin Maison-de-Pierre conformément à l'appel d'offres LASC-18-01 à Pavages Multipro pour un montant, selon les prix unitaires, de 728 849,80\$ taxes incluses.

L'affectation budgétaire sera le règlement d'emprunt 2018-505.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-086

3.2 OCTROI SOUMISSION LASC -18-02 RUES DE LA FERME ET DES ILES

ATTENDU la demande de soumission publique pour « réfection des rues de la ferme et des Iles »;

ATTENDU la réception de 4 soumissions en date du 28 mars 2019 à 11h00;

ATTENDU l'analyse de conformité de la soumission.

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la réfection des rues de la Ferme et des Iles, conformément à l'appel d'offres LASC-18-02 à Gaétan Lacelle excavation inc. pour un montant, selon les prix unitaires, de 213 418,64\$ taxes incluses.

L'affectation budgétaire sera le fonds général et remboursement dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-087

3.3 EMBAUCHE DE MONSIEUR JEAN-MARIE BRETON

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu unanimement d'autoriser le retour au travail de l'opérateur de niveleuse, M. Jean-Marie Breton selon les besoins de ce poste. La rémunération de M. Jean-Marie Breton sera versée en appliquant le taux d'indexation prévu à la convention collective pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-088

3.4 EMBAUCHE DE MME FLORENCE COTÉ CARON

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Mme Florence Côté Caron pour la saison 2019 débutant le 3 mai à l'écocentre et par la suite à l'horticulture. Le salaire attribué à ce poste est celui prévu à la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-089

3.5 BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à entreprendre les démarches auprès des fournisseurs habituels pour effectuer le balayage des rues et des chemins de la Municipalité, ainsi que le paiement des frais inhérents, tels que prévus au poste 02-320-00-515.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-090

3.6 PERMIS DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par Transports Québec;

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir un permis de voirie de Transport Québec pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par Transports Québec;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension demande à Transports Québec de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2019 et qu'elle autorise M. Alban Meilleur, inspecteur municipal, à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments n'excèdent pas 10 000,00\$, puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.

De plus, la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, la permission requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-091

3.7 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de soumettre une demande d'aide financière à la députée de Labelle Madame Chantale Jeannotte concernant l'amélioration du chemin de L'Entrelac, par la réfection de deux ponceaux de grand diamètre, d'un ponceau de 375 mm, le dynamitage, la réfection

**SÉANCE ORDINAIRE
8 AVRIL 2019**



des fossés et autres travaux connexes, afin d'obtenir une subvention de 20 000,00\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PPA-CE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-092

3.8 MISE À PIED DE MONSIEUR STÉPHANE CYR

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'entériner la date de fin d'emploi de monsieur Stéphane Cyr, chauffeur-journalier aux travaux publics, en date du 13 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-093

3.9 MANDAT À L'INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil a procédé dernièrement à l'augmentation du règlement concernant le fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE cette augmentation avait pour but de prévoir l'acquisition d'une camionnette usagée, pour le service des travaux publics, pour un montant ne dépassant pas 20 000,00\$, et ce pour une durée de 5 ans, à même ce fonds;

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de mandater l'inspecteur municipal de se procurer une camionnette de gré-à-gré qui respecte le budget alloué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Règlement 2019-515 lecture?

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-04-094

4.1 PROLONGATION DE L'ENTENTE MUNICIPALE : RIDR

CONSIDÉRANT QUE l'entente intermunicipale signée le 17 février 2010 par les municipalités de L'Ascension, La Macaza et de Nominigüe, les municipalités régionales de comté des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, le Village de Lac-Saguay et la Ville de Rivière-Rouge autorisée par les résolutions 2010-02-060, 201002.28, 2010.02.34, CA 5016-2010, CM 34-02-10, 2010-02-10 et 075/150210 vient à échéance le 10 avril 2020.

CONSIDÉRANT QUE repousser la date de renouvellement de l'entente à la fin de l'année financière de la Régie simplifie l'administration en général;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 20 mars 2019, les membres ont adopté à l'unanimité que la Régie prépare un modèle de résolution afin de déposer une demande au MAMH pour prolonger la présente entente intermunicipale au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'article 580 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) permet d'apporter des modifications au présent décret;

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension demande à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge de faire une demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'effectuer une modification au décret en reportant la date d'échéance au 31 décembre 2020, conditionnel à l'acceptation de toutes les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-095

4.2 DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME FARR OU AUTRES DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE POUR ACCEPTER DES SACS COMPOSTABLES AU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (CER)

CONSIDÉRANT QUE la Régie accepte de participer à un projet-pilote pour l'usage des sacs compostables à son site de compostage, et ce, conditionnel à une réponse positive aux demandes de subvention;

CONSIDÉRANT QUE le site de compostage a une capacité résiduelle d'au moins 1000 t.m. et qu'il accepte les matières organiques des 10 municipalités propriétaires localisées dans les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle tout en respectant son certificat d'autorisation;

CONSIDÉRANT QU'actuellement la certification d'autorisation du CER ne permet pas d'accepter des sacs compostables à son site malgré le fait que le processus de compostage se fasse entièrement à l'intérieur en pression négative;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de nouveaux propriétaires ou nouveaux clients au site de compostage du CER permettrait de diminuer les coûts d'exploitation et serait bénéfique autant au niveau économique qu'environnemental pour les utilisateurs actuels que ceux à venir;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités non propriétaires du site de compostage ont manifesté leur intérêt à acheminer leurs matières organiques au site de compostage du CER à condition d'accepter les sacs compostables;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de la firme Solinov pour un montant maximum de 20 000\$ (taxes en sus) permettrait de compléter auprès du MELCC la démarche d'autorisation à des fins de recherche et d'expérimentation;

CONSIDÉRANT QUE le projet-pilote permettrait de contribuer dans l'acceptation par le MELCC des sacs compostables au site de compostage du CER;

CONSIDÉRANT QUE la RIDR s'engage à contribuer en nature pour un montant équivalent de 5 000\$;

CONSIDÉRANT QUE les 10 propriétaires du site de compostage sont en accord avec le projet à condition d'aller chercher du financement du programme FARR ou autre;

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension autorise la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge à déposer une demande de subvention au programme FARR ou autre d'un montant de 20 000\$ (taxes en sus) pour défrayer les coûts de la soumission de Solinov pour compléter

**SÉANCE ORDINAIRE
8 AVRIL 2019**



auprès du MELCC la démarche d'autorisation à des fins de recherche et d'expérimentation pour permettre la réalisation du projet-pilote en 2019 pour accepter les sacs compostables à son site de compostage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2019-04-096

4.3 PUBLICITÉ ÉCOCENTRE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de participer à la publicité regroupée de 3 municipalités de la Rouge à faire paraître dans le journal l'Information du Nord en ce qui concerne les jours et heures d'ouverture des écocentres locaux. Le coût pour la Municipalité de l'Ascension est de 215,36\$ pour 5 parutions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-04-097

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE MARS 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de mars 2019, au nombre de 45 pour une estimation de 35 000,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-098

5.2 EMBAUCHE PERSONNEL TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Serge Comeau, à compter du 15 avril 2019 à titre d'employé temporaire, pour combler un surplus de travail au niveau de l'urbanisme, le tout conformément à la convention collective. Cette embauche remplace la lettre d'entente 2019-01. L'horaire de travail sera de 4 jours par semaine, 5 jours au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-099

5.3 DEMANDE DE SUBVENTION À LA FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT EN REGARD AVEC LES SENTIERS PÉDESTRES

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Christian Pilon, chargé de projet, à adresser une demande de subvention à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement en ce qui a trait à l'interprétation et la sensibilisation dans les sentiers pédestres et à signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-100

5.4 DÉSISTEMENT DE LA ZEC MAISON-DE-PIERRE DE L'ENTENTE PROVINCIALE SUR LA CIRCULATION QUAD DANS LES ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉE (ZEC)

ATTENDU QUE l'assemblée générale annuelle de la ZEC Maison-de-Pierre a résolu d'abroger l'article 4 de son règlement faisant référence à l'exclusion des membres de la FQCQ n'étant pas obligés de s'enregistrer et d'acquitter les droits de circulation sur le territoire de la ZEC Maison-de-Pierre ;

ATTENDU QUE la ZEC Maison-de-Pierre a demandé au club quad, responsable du sentier fédéré localisé sur son territoire, de retirer toute la signalisation destinée aux quadistes ;

ATTENDU QUE l'absence de signalisation officielle vient détruire le statut de sentier fédéré 4 saisons ;

ATTENDU QUE la coupure du réseau fédéré positionne le village de L'Ascension en cul-de-sac sur toute la cartographie officielle de la FQCQ (papier et numérique) et des autres producteurs de cartes thématiques ;

ATTENDU QUE le club quad a déjà investi plus de 93 000\$ en aval, en amont ainsi que sur le territoire de la ZEC afin d'améliorer ce lien régional 4 saisons ;

ATTENDU QUE la région travaille activement avec les clubs et parties prenantes pour maintenir l'intégrité du réseau en investissant et soutenant les clubs dans l'entretien et l'aménagement d'infrastructures ;

ATTENDU QUE ce lien régional représente un accès à la partie du nord du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle pour la clientèle provenant des régions plus au sud ;

ATTENDU QUE la pratique récréotouristique du quad génère des revenus annuels de 25 M\$ et plus et que 361 emplois sont reliés à l'existence de cette industrie sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle ;

ATTENDU QUE la région souhaite devenir la destination numéro 1 en offrant une expérience 4 saisons complètes sur un réseau de qualité ;

ATTENDU QUE les intervenants de la région ainsi que le CLD d'Antoine-Labelle investissent massivement pour promouvoir le quad et positionner la région comme destination quad 4 saisons ;

ATTENDU QUE les quadistes circuleront dorénavant sur le territoire de la ZEC sans pouvoir se référer à une signalisation quad officielle provoquant ainsi une expérience potentiellement désagréable et dangereuse ;

ATTENDU QUE le désistement de la ZEC Maison-de-Pierre vient menacer l'entente provinciale sur la circulation quad dans les ZECs ainsi que l'économie de plusieurs autres régions du Québec tout en menaçant sérieusement l'intégrité du réseau ;

ATTENDU QUE les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle soutiennent l'industrie du VHR et reconnaissent son importance pour la vitalité économique de ses villes et villages ;

ATTENDU QUE les municipalités souhaitent réduire les facteurs de risque pouvant mettre en péril l'intégrité du réseau;

ATTENDU QUE sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, des groupes d'individus peuvent intervenir sur un territoire public en vertu d'une délégation de gestion, d'une loi et d'une réglementation et que certaines décisions entraînent des conséquences négatives pour la santé économique de toute une région ;

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu de demander au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles d'intervenir auprès des dirigeants de la ZEC Maison-de-Pierre pour les sensibiliser sur l'importance de respecter l'entente provinciale sur la circulation quad dans les ZECS, et ce, afin de maintenir l'intégrité du réseau ;

Il est également résolu de demander au ministère concerné de réviser officiellement le « Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et pêche » afin que la présence d'un sentier VHR (quad et motoneige) et des clientèles quadistes et motoneigistes soient prises en considération afin d'assurer la pérennité et l'intégrité du réseau et surtout éviter une double tarification pour les touristes et excursionnistes qui acquittent déjà des droits d'accès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-101

5.5 NOMINATION ET RECONDUCTION AU CCU

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de nommer M. Raynald Stockless, membre du comité consultatif d'urbanisme, au poste de directeur no.2 pour un mandat se terminant en mars 2021.

Il est de plus proposé de reconduire M. Marc André Desjardins, au poste de directeur no. 4, pour un mandat de deux ans, se terminant en mars 2021.

Les membres du conseil remercient M. R. Stockless comme nouveau venu ainsi que pour son implication dans ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-04-102

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois de mars 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 497 documents et de 15 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-103

6.2 EMBAUCHE DE PERSONNEL : CAMP DE JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'approuver l'embauche de mesdames Amélie Sarrazin et de Kloé Bousquet à titre d'animatrices au camp de jour 2019, pour une durée de 8 semaines à raison de 40 heures/semaine chacune tel que prévu au poste 02-701-50-141.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-104

6.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIMADA

CONSIDÉRANT QU'afin de contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie des aînés, le ministère des Affaires municipale et de l'Habitation de même que le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux offrent un soutien financier aux municipalités afin de réaliser des projets destinés aux aînés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coût;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Christian Pilon à adresser une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMADA en ce qui a trait à la réalisation d'aménagement du parc Raymond Meilleur et à signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Permettre VTT sur tout le territoire;
- Bacs recyclage garage municipal;
- Diagnose lac Gros Brochet;
- Location de conteneurs;
- Plage municipale lac gros Brochet.

**SÉANCE ORDINAIRE
8 AVRIL 2019**



2019-04-105

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je, soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par
intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
15 AVRIL 2019**



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 15 avril 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-04-106

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Embauche de personnel : directrice générale et secrétaire-trésorière;
3. Changement de signataire à la caisse de la Rouge;
4. Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de mars 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
5. Période de questions ;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-107

2. EMBAUCHE DE PERSONNEL : DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Suite à la publication de l'appel de candidatures pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier (directrice générale et secrétaire-trésorière) et suite à l'analyse des candidatures et entrevues par le comité, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de madame Vicki Emard à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière à compter du 14 mai 2019. Toutefois, son entrée à la municipalité se fera le 29 avril 2019 pour une période de formation jusqu'au 13 mai 2019 inclusivement.

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
15 AVRIL 2019**



Le tout selon les conditions établies à l'entente sur les conditions salariales et normatives pour une période de probation de 6 mois, incluant la période de formation. Après ladite période de probation et selon l'évaluation, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.

Que le maire ou son remplaçant soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente sur les conditions salariales et normatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-108

3. CHANGEMENT DE SIGNATAIRE À LA CAISSE DE LA ROUGE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Vicki Emard, soit nommée à titre de signataire des chèques et autres documents à la caisse de la Rouge et ce, en remplacement de monsieur Robert Généreux, à compter du 14 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-04-109

4. APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES DU MOIS DE MARS 2019

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant total est de : 238 083,27\$

Le montant des paies est de : 57 742,97\$

Le registre des paiements par Accès D, soient de L 1900032 à L 1900047 est de : 38 239,77\$

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses des mois de mars 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2019-04-110

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
15 AVRIL 2019**



CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je, soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 13 mai 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-05-111

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin de modifier le point 1.6 comme suit :

1.6.1 fin d'emploi : directeur général par intérim

1.6.2 lettre du conseil; que ce document fasse partie intégrante du procès-verbal

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Correspondance;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois d'avril 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
- 1.6.1 Fin d'emploi : directeur général par intérim;
- 1.6.2 Lettre du conseil; que ce document fasse partie intégrante du procès-verbal;
- 1.7 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;
- 1.8 Personne ressource en milieu municipal;
- 1.9 Report du dépôt du rapport financier;
- 1.10 Lettre d'entente 2019-02;
- 1.11 Variations budgétaires.

**MODIFIÉ
MODIFIÉ**

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Fin d'emploi M. Pierre Alain Robichaud;
- 2.2 Fin d'emploi M. David Lavigne;
- 2.3 Embauche pompier volontaire;
- 2.4 Heures d'administration hebdomadaires : service sécurité incendie;
- 2.5 Capture d'animaux;
- 2.6 Permis SEG.

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Rectification fin d'emploi M. Stéphane Cyr;
- 3.2 Avis de motion règlement 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement;
- 3.3 Dépôt de la liste des travaux prévus dans les chemins pour l'année 2019.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Adoption du règlement numéro 44 de la RIDR.

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois d'avril 2019;
- 5.2 Avis de motion : règlement 2019-516 relatif au comité consultatif d'urbanisme;
- 5.3 Rémunération comité consultatif d'urbanisme;
- 5.4 Dérogation mineure et PIIA : propriété du 17 rue principale ouest, matricule 0257-74-6557;
- 5.5 Avis de motion : règlement 2019-518 relatif au PIIA;
- 5.6 Demande d'ordonnance.

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Aménagement parc Raymond Meilleur;
- 6.3 Embauche accompagnatrice camp de jour.

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-112

1.2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2019 préparés par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-113

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 31 652,45\$.

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
Achat imprimante finances	1750,00\$	02-130-00-726
Contrat entretien	360,00\$/an	02-130-00-527
Tablettes bureau finance	83,50\$	02-130-00-726
Revenu Québec	3017,00\$	02-130-00-499
Frais avocat	164,45\$	02-160-00-412
Revenu Canada	852,65\$	02-130-00-499
Société Alzheimer	200,00\$	02-190-00-970
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		
Divers achats borne portative	1 900,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
Sacs à bunker	1 200,00\$	02-220-00-725
<u>URBANISME</u>		
<u>TRANSPORT ET HYGIÈNE</u>		
Achat pneus d'été	792,00\$	02-320-00-525
Achat ponceaux (inondation)	5 421,90\$	02-320-00-629
Réparation F-350 sableuse	4 900,00\$	02-320-00-525-10 et 02-330-00-525-10
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
Support à revues	304,95\$	02-702-30-726
Balançoire (2)	1 900,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
Enseigne parc	1 700,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
Balançoires diverses	7 106,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
TOTAL	31 652,45\$	

Note : le conseiller Jacques Allard demande une politique sur les dons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-114

1.4. CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	MMQ	RAPPORT ANNUEL 2018
2.	MAMH	PROCÉDURE PLAINTES CONTRAT
3.	CISSS	FORMATION INSECTES ET LYME
4.	CLDAL	INONDATION VS ENTREPRISES
5	SÉCURITÉ CIVILE	SUIVI CRUE PRINTANIÈRE
6.	MAMH	STATÉGIE EAU POTABLE
7	SANTÉ SERVICES SOCIAUX	PROJETS MADA 2020-2023

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



8	PAUL HENRI RAGOT	RAPPORT INONDATION
9	MINISTÈRE SÉCURITÉ PUBLIQUE	TROUSSE RÉCLAMATION INONDATION
10	RIDR	VERRE DANS COMPOST
11	MRC	NOMINATION MYRIAM GAGNÉ DGA
12	MRC	PROJET EAU SOUTERRAINNE
13	MINISTÈRE FORÊTS FAUNE PARCS	RÉCEPTION RÉOLUTION ZEC MAISON-DE-PIERRE
14	MRC	CONSULTATION FORESTIÈRE

2019-05-115

**1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT
DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS D'AVRIL 2019 ET DES
AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES
AFFÉRENTES**

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant des paies brut est de : 74 715,73\$.

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1900048 à L1900060 est de 84 934,69\$.

Le registre des paiements par chèques de C1900179 à C1900213 est de : 65 084,34\$.

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses des mois d'avril 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-116

1.6.1 FIN D'EMPLOI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, qu'en raison de l'embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière en prévision d'un poste permanent, de mettre fin à l'intérim de monsieur Robert Généreux, en date du 14 mai 2019. Toutefois par la suite la municipalité procédera à l'épuisement des heures accumulées et de maladies comprises dans sa banque de temps au 14 mai 2019, à raison de 7 heures par jour, ce qui déterminera la date de fin d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-116

1.6.2 LETTRE DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Séguin procède à la lecture d'une lettre adressée au directeur général par intérim afin de souligner l'apport de ce dernier dans le maintien du déroulement des affaires municipales.

Le conseiller Pierre Séguin demande à ce que cette lettre fasse partie intégrante du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-117

1.7 PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT

ATTENDU QUE le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) [ci-après : La Loi], a été sanctionné le 1er décembre 2017;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec (ci-après : CM)], une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la procédure sur la réception et l'examen des plaintes soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-118

1.8 PERSONNE RESSOURCE EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU qu'un comité composé d'élus a été mis en place pour « Élaborer et mettre en place un plan d'action pour orienter, synchroniser et aligner les besoins des entrepreneurs en lien avec les services municipaux » ;

ATTENDU QUE l'élaboration du plan d'action a fait l'objet d'une concertation auprès des élus et des entrepreneurs ;

ATTENDU QUE la première action du plan est « Établir une politique et renforcer l'accompagnement pour favoriser la réalisation des projets entrepreneuriaux » ;

ATTENDU qu'il faut assurer la prise en charge des entrepreneurs et de comprendre les besoins au-delà de la demande ;

ATTENDU qu'il faut assurer le lien avec le CLD d'Antoine-Labelle ;

ATTENDU QUE le CLD d'Antoine-Labelle est la porte d'entrée pour les projets entrepreneuriaux sur le territoire ;

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de nommer madame Linda Racine, directrice générale adjointe, afin de prendre en charge les entrepreneurs faisant une demande à la municipalité et d'assurer le lien ainsi que les échanges en matière d'entrepreneuriat et de développement économique avec le CLD d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-119

1.9 REPORT DU RAPPORT FINANCIER (C.M. 176,2)

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe qui doivent être déposés au conseil au plus tard le 15 mai par le secrétaire-trésorier soient reportés à une date ultérieure. Ceci annule par le fait même l'avis public qui précède ce dépôt.

Le Ministère a déjà noté notre demande de report du dépôt de ces rapports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-120

1.10 LETTRE D'ENTENTE 2019-02

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte le contenu de la lettre d'entente 2019-02 intervenue entre le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4450 et la municipalité et autorise M. Luc St-Denis, maire et le directeur général par intérim à signer ledit document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-121

1.11 VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de procéder aux variations budgétaires soumises afin de balancer certains items du budget.

Le montant des variations est de 23 300,00\$.

PROVENANCE		DESTINATION	
02-110-00-454	23 300,00\$	02-190-00-423	14 000,00\$
		02-130-00-419	800,00\$
		02-130-00-690	1 000,00\$
		02-130-00-726	2 000,00\$
		02 702-30-726	1 000,00\$
		02-452-35-951	3 000,00\$
		02-414-00-725	1 500,00\$
TOTAL :	23 300,00\$		23 300,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-05-122

2.1 FIN D'EMPLOI : M. PIERRE ALAIN ROBICHAUD

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de L'Ascension et monsieur Pierre Alain Robichaud en date des présentes. (2019-05-13)

M. Pierre Alain Robichaud devra remettre à la municipalité les équipements en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-123

2.2 FIN D'EMPLOI M. DAVID LAVIGNE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de L'Ascension et monsieur David Lavigne en date des présentes. (2019-05-13).

M. David Lavigne devra remettre à la municipalité les équipements en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-124

2.3 ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. David Dupras à titre de pompier volontaire à compter des présentes (2019-05-13).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-125

2.4 HEURES D'ADMINISTRATION HEBDOMADAIRES : SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de majorer le nombre d'heures d'administration hebdomadaire de 8 heures à 10 heures pour le directeur du service de sécurité incendie, rétroactivement au 1 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-126

2.5 CAPTURE D'ANIMAUX

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'octroyer à M. Bernard Gagnon le contrat de gré-à-gré de capture des animaux pour l'année 2019, plus spécifiquement la capture des castors, selon son offre de service en date du 18 avril 2019.

Le paiement s'effectue à l'unité capturée plus le kilométrage.

Poste budgétaire : 02-290-00-499-00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2019-05-127

2.6 PERMIS SEG

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension demande un permis SEG relatif à la capture des animaux.

Coût estimé : 321,28\$ - Poste budgétaire : 02-290-00-499-00

ADOPTÉE DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-05-128

3.1 RECTIFICATION FIN D'EMPLOI M. STÉPHANE CYR

ATTENDU la résolution 2019-04-092 relatif à la fin d'emploi de monsieur Stéphane Cyr en date du 13 avril 2019;

ATTENDU que la municipalité a dû avoir recours à de la main d'œuvre afin de palier à diverses situations en regard avec la crue des eaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de rectifier la date de fin d'emploi de monsieur Stéphane Cyr au 8 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

3.2 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-517 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

Je, Pierre Séguin, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement et modifiant le règlement 2008-430.

Je, Pierre Séguin dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-129

3.3 DÉPÔT DE LA LISTE DES TRAVAUX PRÉVUS DANS LES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des travaux prévus dans les chemins en 2019 :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Courbe Cap de Roc PRISMM
- 594, ch. Tour-du-lac
- Ch. de la Loutre – coupe arbres
- Pénalité
- Rapport financier juillet
- Route 321

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-05-130

4.1 ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 44 DE LA RIDR

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 44 de la RIDR décrétant un emprunt de 150 000,00\$ en regard avec l'achat d'un tamiseur.

L'imputation financière pour la municipalité de L'Ascension est de 5 709,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-05-131

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS D'AVRIL 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois d'avril 2019, au nombre de 8 pour une estimation de 301 000,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

**5.2 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-516 RELATIF AU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME**

Je, Pierre Séguin, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-516 relatif au comité consultatif d'urbanisme et modifiant le règlement 1998-335.

Je, Pierre Séguin dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-132

5.3 RÉMUNÉRATION COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que lors de l'adoption du règlement 2019-516, la rémunération des membres du CCU, autre que le président, sera de cinquante dollars (50,00\$) par présence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-133

5.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ET PIIA - PROPRIÉTÉ DU 17, RUE PRINCIPALE OUEST, MATRICULE 0257-74-6557

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété portant le numéro de matricule 0257-74-6557, située au 17, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur la réduction du nombre de cases de stationnement sur terrain privé et la durée du stationnement sur rue;

CONSIDÉRANT QUE le **bâtiment** est commercial et qu'PIIA s'applique et qu'une demande en ce sens a été fait au comité consultatif d'urbanisme en regard avec la terrasse;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation et de PIIA respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné à cet effet le 26 avril 2019, par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

CONSIDÉRANT l'analyse et les recommandations favorables qu'en a fait le comité consultatif d'urbanisme par sa résolution 2019-05-341 et sa résolution 2019-05-343 adoptées lors de sa réunion du 1er mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure qui porte sur la réduction du nombre de cases de stationnement sur terrain privé et d'approuver la demande de PIIA concernant la terrasse.

Monsieur le maire demande si des gens désirent s'exprimer sur cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

5.5 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-518 RELATIF AU PIIA

Je, Pierre Séguin, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-518 relatif au PIIA et modifiant le règlement 2016-493.

Je, Pierre Séguin dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-134

5.6 DEMANDE D'ORDONNANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, qu'en vertu du règlement 2008-422 sur les nuisances, de mandater madame Katherine Poulin à émettre les constats requis dans le dossier numéro matricule 0295-24-0565 et de procéder au niveau légal le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-135

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois d'avril 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 362 documents et de 24 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-136

6.2 AMÉNAGEMENT PARC RAYMOND MEILLEUR

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de procéder à l'aménagement du parc Raymond Meilleur en fonction du budget alloué soit 27 400,00\$ et de mandater monsieur Christian Pilon à procéder à l'achat d'équipements et matériaux tel que planifiés par le comité du parc.
Éléments projetés :

Achat et livraison de paillis

Achat d'une enseigne

Achat de balançoires enfants

Achat de balançoire aînés

Achat de matériel pour terrain de pétanque

Achat d'un arbre à livre

Achat d'un parasol

Achat de poussière de roche pour terrain de croquet et terrain de pétanque

Achat d'un escalier (2 marches avec rampe) pour côté aînés

Achat de teinture et peinture pour mobilier

Achat de cône (signalisation et protection dans le terrain de croquet)

Achat de jeux sur ressort (selon disponibilité budgétaire)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2019-05-137

6.3 EMBAUCHE D'UNE ACCOMPAGNATRICE POUR UN ENFANT AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Alexanne Cousineau-Gamache à titre d'accompagnatrice au camp de jour estival 2019 pour une durée de 8 semaines à raison de 35 heures par semaine.

La municipalité défraie la formation requise et les frais inhérents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

- Compost
- Rémunération CCU
- Ouverture restaurant

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2019-05-138

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019



CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je, soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.



SÉANCE ORDINAIRE **10 juin 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 10 juin 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Était aussi présente à cette séance, la Directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Vicki Emard.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Monsieur le maire Luc St-Denis, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-06-139

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin de modifier le point **5.1** comme suit :

5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de mai 2019.

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019 ;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses ;
- 1.4 Correspondance;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de mai 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
- 1.6 Panneaux d'affichage officiels;
- 1.7 Demande d'une carte de crédit;
- 1.8 Signataires autorisés pour les chèques;
- 1.9 Facturation chèques sans provision;
- 1.10 Entente de service pour soutien téléphonique – Me Rino Soucy;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Ajustement de la prime mensuelle du directeur du service de sécurité incendie;
- 2.2 Ajustement de la prime mensuelle de la chef des premiers répondants;

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Adoption : règlement 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement;
- 3.2 Embauche voirie;
- 3.3 Abrogation résolution 2018-11-297 Mise à pied de Monsieur Guy Locas;
- 3.4 Prolongement d'emploi monsieur Stéphane Cyr;
- 3.5 Amendement résolution 2019-05-129 Dépôt de la liste des travaux prévus dans les chemins pour l'année 2019;
- 3.6 Demande de subvention pour les chemins à double vocations pour l'année 2018-2019;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

MODIFIÉ

4. HYGIENE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois d'avril 2019;
- 5.2 Adoption: règlement 2019-516 relatif au comité consultatif d'urbanisme;
- 5.3 Octroi d'un mandat juridique d'urbanisme à Me Rino Soucy;
- 5.4 Formation offerte par la MRC Antoine-Labelle pour les employés municipaux;
- 5.5 Adoption: règlement 2019-518 relatif au PIIA et modifiant le règlement 2016-518;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Renouvellement du programme des inscriptions à la piscine de Labelle;
- 6.3 Appui à Plein Air Haute-Rouge;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-140

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019 préparé par la Directrice générale/secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-141

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 2179.68\$.

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
École Polyvalente St-Joseph – Bourse 2019	300.00\$	02-190-970
Librairie Jaclo	199.68	02-130-670
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		
<u>URBANISME</u>		
<u>TRANSPORT ET HYGIÈNE</u>		
Vérification débitmètres Station eau potable par Nordikeau	1400.00\$	412-413-453
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
Aînés Actifs Allumés de l'Ascension – remboursement piscine	280.00\$	02-701-40-999
1.		
TOTAL	2179.68	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
10 juin 2019**



2019-06-142

1.4 CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu unanimement, d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	Loisirs Laurentides	Invitation 48 ^e AGA 20 juin
2.	APEHHL	Invitation AGA 20 juin
3.	TACL	Invitation 27 ^e AGA 13 juin
4.	Ville de Rivière Rouge	Invitation dévoilement de la Scène Desjardins 19 juin
5	PREL	Invitation Événement régional conjoint 1 ^{er} octobre
6.	Club de l'Âge d'Or de l'Ascension	Remerciements contribution déjeuner du maire
7.	Métaux Osisko inc.	Activité d'exploration – Projet l'Ascension
8.	Réseau Biblio des Laurentides	Invitation à participer aux coups de cœur des maires 2019
9.	CISSSL	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2019-2020
10.	MRC Antoine-Labelle	Octroi de contrat projet de radiocommunication
11.	MRC Antoine-Labelle	Le conseil de la MRC prend position quant à l'avenir des commissions scolaires

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-143

1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS DE MAI 2019 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant des paies brut est de : 93 157.88\$;

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1900061 à L1900072 est de 22,504.25\$;

Le registre des paiements par chèques de C1900214 à C1900270 est de : 46,269.56\$;

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de mai 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-144

1.6 PANNEAUX D'AFFICHAGES OFFICIELS

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de modifier l'emplacement de l'un de nos panneaux d'affichage officiel. Le panneau se trouvant à l'église, sera installé au Marché Carrière 2001 inc.

Quant au panneau installé à l'Hôtel de Ville, ce dernier demeure à cet endroit;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-145

1.7 DEMANDE D'UNE CARTE DE CRÉDIT

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Vicki Emard, à présenter une demande de carte de crédit au nom de la municipalité. La limite de crédit sera de 2 000,00\$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-146

1.8 SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LES CHÈQUES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, que les signataires autorisés à signer les chèques pour la municipalité soient :

Monsieur Luc St-Denis, maire
Madame Danièle Tremblay, mairesse suppléante
Madame Vicki Emard, Directrice générale/secrétaire-trésorière
Madame Linda Racine, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe

Les chèques devront, en tout temps, être signés par un ou une élu(e) ainsi qu'une permanente.

Cette résolution annule et remplace toutes autres résolutions désignant un ou des signataires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-147

1.9 FACTURATION POUR CHÈQUES SANS PROVISION

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, de facturer un montant de 25\$ pour chaque chèque sans provision adressé à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-148

1.10 ENTENTE DE SERVICE DE SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE – ME RINO SOUCY

ATTENDU QUE nous devons avoir recours sur une base régulière à des avocats et procureurs afin d'obtenir des avis légaux;

ATTENDU QUE Me Rino Soucy est avocat associé chez DHC Avocats et que ce dernier nous a fait une offre de service intéressante pour une année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de Me Rino Soucy au montant de 400\$ plus les taxes applicables. L'offre sera valide du 11 juin 2019 au 10 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-06-149

2.1 AJUSTEMENT DE LA PRIME MENSUELLE DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Yann Bouchard, a droit à une prime mensuelle pour effectuer le travail de bureau;

ATTENDU QUE la prime se voit majorée à chaque année en fonction du même taux que la convention collective;

**SÉANCE ORDINAIRE
10 juin 2019**



ATTENDU QUE la prime n'a pas été majorée au 1^{er} janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, de majorer le montant de la prime en fonction du taux en vigueur de la convention et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-150

2.2 AJUSTEMENT DE LA PRIME MENSUELLE DE LA CHEF DES PREMIERS RÉPONDANTS

ATTENDU QUE la chef des premiers répondants, Madame Arusha Siebert, a droit à une prime mensuelle pour effectuer le travail de bureau;

ATTENDU QUE la prime se voit majorée à chaque année en fonction du même taux que la convention collective;

ATTENDU QUE la prime n'a pas été majorée au 1^{er} janvier 2019 et qu'une erreur s'était produite en 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, de majorer le montant de la prime en fonction du taux en vigueur de la convention et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2019 et d'effectuer les corrections nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-06-151

3.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-517 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du 13 mai 2019;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 13 mai 2019 et que copie de celui-ci était disponible lors de l'assemblée;

ATTENDU que les membres du conseil déclarent l'avoir lu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, que le règlement 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-152

3.2 EMBAUCHE VOIRIE

ATTENDU QUE Benoit Lacroix, mécanicien-chauffeur journalier a remis sa démission;

ATTENDU QUE le poste occupé par Monsieur Lacroix est nécessaire au bon fonctionnement du Service de la voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, de remplacer la vacance et donc, de procéder à l'affichage du poste de mécanicien-chauffeur journalier le 11 juin 2019 pour une durée de 10 jours ouvrables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-153

3.3 ABROGATION RÉSOLUTION 2018-11-297 MISE À PIED DE MONSIEUR GUY LOCAS

ATTENDU QUE Monsieur Guy Locas n'a jamais été mis à pied;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité, que la résolution 2018-11-297 soit abrogée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-154

3.4 PROLONGEMENT D'EMPLOI MONSIEUR STÉPHANE CYR

ATTENDU QUE la résolution 2019-05-125 rectifiant la date de fin d'emploi de Monsieur Stéphane Cyr au 8 juin 2019;

ATTENDU QUE Monsieur Benoit Lacroix a remis sa démission et que ce dernier a travaillé sa dernière journée le 29 mai 2019;

ATTENDU QUE la municipalité a un poste vacant et doit suivre un processus d'affichage pour le poste de mécanicien-chauffeur journalier;

ATTENDU QUE Monsieur Cyr peut combler le poste de façon temporaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, de nommer Monsieur Stéphane Cyr au poste de mécanicien-chauffeur journalier, rétroactivement au 2 juin 2019 et ce, jusqu'à l'embauche de la personne choisie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-155

3.5 AMENDEMENT RÉSOLUTION 2019-05-129 DÉPÔT DE LA LISTE DES TRAVAUX PRÉVUS DANS LES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de la liste corrigée des travaux prévus dans les chemins en 2019.

REPORTÉ

3.6 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES CHEMINS À DOUBLE VOCATIONS POUR L'ANNÉE 2018-2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

4 HYGIÈNE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**SÉANCE ORDINAIRE
10 juin 2019**



2019-06-156

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE MAI 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de mai 2019, au nombre de 27, pour une estimation de 105 536.00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-157

5.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-516 RELATIF AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 13 mai 2019;

ATTENDU QU'UN projet de règlement a été déposé à la séance du 13 mai 2019 et que copie de celui-ci était disponible lors de l'assemblée;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent l'avoir lu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, que le règlement 2019-517 relatif au comité consultatif d'urbanisme soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-158

5.3 OCTROI D'UN MANDANT JURIDIQUE EN URBANISME À ME RINO SOUCY

ATTENDU QUE le service d'urbanisme a besoin d'une ordonnance de la cour dans le cadre d'un dossier;

ATTENDU QUE Me Rino Soucy, avocat associé chez DHC Avocats détient les compétences nécessaires afin de nous obtenir ladite ordonnance;

ATTENDU QUE l'offre de service de Me Rino Soucy a un taux horaire concurrentiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, d'octroyer le mandat à Me Rino Soucy au taux horaire privilégié de 150\$/hre avant les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-159

5.4 FORMATION OFFERTE PAR LA MRC ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, de payer les frais de 50\$ pour la formation de Madame Katherine Poulin, inspecteur en bâtiment. Cette formation sera bénéfique au Service de l'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-160

5.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-518 RELATIF AU PIA

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné à la séance du 13 mai 2019;

ATTENDU QU'UN projet de règlement a été déposé à la séance du 13 mai 2019 et que copie de celui-ci était disponible lors de l'assemblée;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent l'avoir lu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, que le règlement 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-06-161

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité, d'accepter le rapport des statistiques préparé par la responsable de la bibliothèque, Madame Lyne Beaulieu, pour le mois de mai 2019. Les pièces en circulation sont : 370 documents et 19 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-162

6.2 RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES INSCRIPTIONS À LA PISCINE À LABELLE

De façon à encourager les citoyens à poursuivre un mode de vie sain et actif par la pratique d'activités sportives variées, il est proposé par le conseiller Serge Séguin et résolu à l'unanimité, de rembourser un montant maximum annuel de 20\$ pour chaque utilisateur de bains libres ou pour un abonnement à la piscine de Labelle et ce, jusqu'à épuisement du budget prévu au poste budgétaire 02-701-40-999.

Les conditions pour se prévaloir d'un remboursement sont les suivantes :

- L'utilisateur doit se présenter à l'hôtel de ville avec une preuve de résidence sur le territoire de L'Ascension et un reçu prouvant son adhésion à un abonnement;
- Dans le cas d'un passeport familial, chaque membre de la famille a droit à un remboursement annuel de 20\$;
- La personne qui fait une utilisation ponctuelle de la piscine doit attendre d'avoir accumulé des reçus pour une valeur de 20\$ avant de déposer une demande de remboursement;
- Les reçus doivent être déposés avant le 31 décembre de l'année en cours;
- Les remboursements se feront sur la base du premier arrivé, premier servi jusqu'à ce que le total des demandes atteigne 500\$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-06-163

6.3 APPUI À PLEIN AIR HAUTE-ROUGE – PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉCRÉOTOURISTIQUE DURABLE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle a été mandatée pour mettre en place un projet de développement de la rivière Rouge;

ATTENDU QUE l'étude de caractérisation réalisée pour le diagnostic et le positionnement de la haute rivière Rouge;

ATTENDU QUE des études terrains ont également été réalisées, notamment pour la pratique du canot et du kayak;



SÉANCE ORDINAIRE
10 juin 2019

ATTENDU QUE Plein Air Haute Rouge a été choisi comme organisme à but non lucratif pour la gestion du projet de développement récréotouristique durable de la rivière Rouge;

ATTENDU QUE les principales orientations du projet sont :

- Développer l'attractivité du territoire;
- Développer la culture de l'accueil touristique;
- Mettre en place un modèle de gouvernance adapté aux ambitions du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, que la municipalité de L'Ascension appuie Plein Air Haute Rouge, responsable du Plan de développement récréotouristique durable de la rivière Rouge, dans ses démarches pour l'obtention d'aides financières pour le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-06-164

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé, il est 20h09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

SÉANCE ORDINAIRE
8 juillet 2019



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 8 juillet 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. au poste no 3
Jacques Allard	Cons. au poste no 4
Linda Robert	Cons. au poste no 5
Serge Sirard	Cons. au poste no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Vicki Emard, est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-07-165

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : ajout 5.2 Affichage poste vacant comité CCU, 1.3 et 1.5 reportés, modifier 3.2 Chemins à double vocation pour chemin des Iles à 7,00km,

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Correspondance;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de juin 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
- 1.6 Autorisation de remboursement de téléphone cellulaire de la directrice générale;
- 1.7 Soutien financier à l'APEHHL;
- 1.8 Soutien financier au Club de l'Âge d'or de L'Ascension;
- 1.9 Colloque sur la Sécurité civile 2019;
- 1.10 Tournoi de golf annuel de la Fondation CHDL-CRVH;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Embauche pompier temps partiel;
- 2.2 Protocole d'entente vérifications antécédents criminels Procédures d'alerte et de mobilisation (abrogation résolution 2019-01-013);

**SÉANCE ORDINAIRE
8 JUILLET 2019**



3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Soumission déneigement;
- 3.2 Chemins à double vocation;
- 3.3 Soumission pour réserve de sable hivernal;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

- 4.1 Tricentris;
- 4.2 Comité Régie de collecte des déchets;

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de juin 2019;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Fête nationale 2020;
- 6.3 Demande du CISSS pour 2 enfants au camp de jour;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-166

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2019, préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Point reporté

2019-07-167

1.4 CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	Poste MRC d'Antoine-Labelle	Invitation Journée portes ouvertes
2.	Fondation CHDL CRVH	Invitation 30 ^e tournoi de golf annuel de la Fondation
3.	Maison des Jeunes La Sensass Ion	Remerciements contribution
4.	Fondation CHDL CRVH	Remerciements pour appui
5	MMQ	Modification au calcul de la ristourne 2018
6.	Tricentris	Application de la clause 1.4.3 de l'entente

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES

Point reporté

2019-07-168

1.6 AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE DE LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de défrayer à la hauteur de 46.15\$/mois le forfait cellulaire personnel de Mme Vicki Emard, directrice-générale, et ce rétroactivement à sa date d'embauche, soit le 29 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-169

1.7 SOUTIEN FINANCIER DE L'ASSOCIATION DES ENFANTS HANDICAPÉS DES HAUTES-LAURENTIDES (APEHHL)

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien financier pour l'organisme APEHHL;

ATTENDU QUE 4 résidents de L'Ascension bénéficient du service offert par l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de reconduire le soutien financier de 300\$ à l'APEHHL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-170

1.8 SOUTIEN FINANCIER DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien financier pour l'organisation de l'activité épluchette de blé d'inde annuelle du Club de l'Âge d'or de L'Ascension;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de reconduire le soutien financier de 100\$ au Club de l'Âge d'or de L'Ascension.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-171

1.9 COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser le conseiller Jacques Allard, à participer au Colloque sur la sécurité civile 2019, qui se tiendra les 1^{er} et 2 octobre 2019 au Centre des congrès de Québec. L'inscription de 305\$ ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement seront défrayés selon la politique établie au poste budgétaire 02-110-00-454.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-172

1.10 TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA FONDATION CHDL-CRVH

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, Monsieur Luc St-Denis, ainsi que les conseillers, Danièle Tremblay et Jacques Allard, à participer au 30^e tournoi de golf annuel de la Fondation CHDL-CRVH, qui se tiendra au Club de golf de Nominique le 26 août 2019, au montant de 180\$ par participant et d'autoriser les conseillers, Serge Sirard et Linda Robert, à participer au souper du Tournoi au montant de 65\$ par participant. Le tout sera défrayé au poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-07-173

2.1 EMBAUCHE POMPIER TEMPS PARTIEL

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Julien Beauchamp à titre de pompier temps partiel à compter des présentes. (2019-07-08)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-174

2.2 SÛRETÉ DU QUÉBEC – ENTENTE SUR LE FILTRAGE, DOCUMENTS MANQUANTS ET NON CONFORMES

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de désigner Mme Vicki Emard, directrice générale à titre de représentante de notre organisme pour signer le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec, concernant la vérification des antécédents criminels du personnel et de tous les bénévoles de notre organisme, qui pourraient être en contact avec une personne vulnérable.

Nous désignons également Mme Vicki Emard à titre de représentante de notre organisme, qui aura la responsabilité d'identifier convenablement avec une pièce d'identité avec photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leur antécédent criminel par la Sûreté du Québec.

Nous désignons Mme Danielle Rodier, commis-comptable à titre de substitut pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-07-175

3.1 APPEL D'OFFRES POUR LA LOCATION D'UN CAMION 10 ROUES POUR LES PÉRIODES HIVERNALES 2019-2022

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à entamer le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la location d'un camion 10 roues pour les hivers 2019-2020 / 2020-2021 ET 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-176

3.2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES CHEMINS À DOUBLE VOCATION POUR L'ANNÉE 2018-2019

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Ressources naturelles transmet directement au Ministère des Transports l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée, ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes locales 1 ou 2 à compenser;

CONSIDÉRANT QUE, ne recevant plus les données du Ministère des ressources naturelles, la Municipalité ne connaît pas le nom des chemins affectés par un nombre de voyages égal ou supérieur à 1000 ainsi que la distance parcourue sur chacun d'entre eux, pour cette raison la Municipalité est dans l'obligation de soumettre tous les chemins pouvant faire l'objet de transport de bois, soit :

Nom du chemin	km	Ressources	Nombre de voyages
Chemin de la Maison-de-Pierre	7,00	Bois brut	Connu du MTQ
Chemin des Iles	7,00	Bois brut	Connu du MTQ
Chemin de L'Entrelacs	6,20	Bois brut	Connu du MTQ
Montée de la Mer-Bleue	6,40	Bois brut	Connu du MTQ
Chemin du Tour-du-Lac-Lynch Nord	1,60	Bois brut	Connu du MTQ
Chemin du Lac-Lynch	5,20	Bois brut	Connu du MTQ
Montée de la Mine et chemin de la Rivière-Rouge	5,40	Bois brut	Connu du MTQ
Rue Principale Est	0,60	Bois brut	Connu du MTQ
Total	39,40 km		

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension demande au Ministère des Transports, compensation pour l'entretien des chemins à double vocation répondant aux critères pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-177

3.3 APPEL D'OFFRES POUR LA RÉSERVE D'ABRASIFS POUR LA PÉRIODE HIVERNALE 2019-2020

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à entamer le processus d'appel d'offres par voie d'invitation écrite pour la réserve d'abrasif pour la période hivernale 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun point

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-07-178

4.1 APPLICATION POUR L'ANNÉE EN COURS DE LA CLAUSE 1.4.3 DE L'ENTENTE AVEC TRICENTRIS

ATTENDU QUE la Municipalité a été informée que le conseil d'administration de Tricentris appliquera la clause 1.4.3;

ATTENDU QUE Tricentris fait face à de nombreux défis;

ATTENDU QUE les centres de tri ont de la difficulté à trouver preneurs pour les fibres et que ce problème est mondial;

ATTENDU QUE les revenus sont, pour l'année en cours, inférieurs de 37\$ la tonne aux coûts de production;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de nous conformer à la clause 1.4.3 et d'autoriser le paiement au montant de 4984.03, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-179

4.2 COMITÉ RÉGIE COLLECTE DES DÉCHETS

ATTENDU QUE la Municipalité a un certain intérêt envers le projet d'une régie de collecte des déchets pour la Vallée de la Rouge;

ATTENDU QU'UN comité est en place pour évaluer la faisabilité du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de mandater Mme Vicki Emard, directrice générale, à siéger sur ledit comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-07-180

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JUIN

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de juin 2019 (du 1^e au 21 juin), au nombre de 30 pour une estimation de 84,621\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-181

5.2 AFFICHAGE POSTE SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE M. Marc-André Desjardins a remis sa démission à titre de directeur au poste numéro 4 du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU souhaite combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'afficher la vacance du poste sur le CCU dans le Bulletin municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-07-182

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois de juin 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 308 documents et de 19 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-183

6.2 COMITÉ FÊTE NATIONALE 2020

ATTENDU QUE la Municipalité pourrait être l'hôte des festivités de la Fête nationale 2020 pour la Vallée de la Rouge;

ATTENDU QU'UN comité doit être mis en place rapidement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mandater Mme Linda Robert et M. Serge Sirard à titre d'organiseurs de la Fête nationale 2020 pour la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-07-184

6.3 DEMANDE DU CISSS DES LAURENTIDES POUR 2 ENFANTS AU CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, la Municipalité favorise la participation des jeunes de son territoire à des activités stimulantes et socialisantes en terrain de jeux;

ATTENDU QUE le CISSS des Laurentides – Direction du programme jeunesse travaille auprès de familles et de jeunes en difficultés;

ATTENDU QUE le CISSS des Laurentides sollicite notre collaboration, afin que 2 jeunes puissent participer gratuitement aux activités du camp de jour de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de reconduire notre entente avec le CISSS des Laurentides et d'octroyer 2 places subventionnées au Camp de jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-07-185

8. LEVÉE DE LA SÉCANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

**SÉANCE ORDINAIRE
12 AOÛT 2019**



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le lundi 12 août 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M.:

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Sont absents :

Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Vicki Emard, est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-08-186

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, en reportant le point 1.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois de juillet 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
- 1.5 Correspondance;
- 1.6 Signature d'une entente avec la CNESST pour la constitution d'une Mutuelle de prévention;
- 1.7 Cotisation annuelle de l'ADMQ pour la directrice générale;
- 1.8 Colloque de zone de l'ADMQ;
- 1.9 Autorisation signataire auprès de tout organisme;
- 1.10 Tournoi de golf annuel de la Fondation CHDL-CRVH;
- 1.11 Autorisation de paiement congrès FQM;
- 1.12 Contribution financière Club de l'âge d'or – tournoi de pétanque;
- 1.13 Refus remboursement jours de maladie et heures accumulées – Linda Racine;

**SÉANCE ORDINAIRE
12 AOÛT 2019**



- 1.14 Appui résolution financement des programmes de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) – Programme Réno-Région;
- 1.15 Renouvellement de l'adhésion à l'organisme de Bassins Versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS);
- 1.16 Permanence secrétaire-réceptionniste;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Embauche pompier temps partiel – Marc-André Bachar;
- 2.2 Fin d'emploi pompier temps partiel – Samuel Beaumier;
- 2.3 Mise en place d'un service de premiers répondants;
- 2.4 SCRSI;

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Autorisation de paiement – Retenue permanente UNIROC;
- 3.2 Attestation bilan 2018 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
- 3.3 Embauche mécanicien-chauffeur-journalier;
- 3.4 Prolongement d'emploi – Stéphane Cyr;
- 3.5 Abrogation résolution 2019-04-085 – Octroi soumission LASC-18-01 Maison-de-Pierre;
- 3.6 Octroi de la soumission 2017-07-01 pour achat de gravier pour l'entretien des chemins d'hiver;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

4.1

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de juillet 2019;
- 5.2 Dérogation mineure;
- 5.3 Dérogation mineure;
- 5.4 Nomination membre CCU;
- 5.5 Nomination président CCU;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Entretien et mise à niveau du Stade Gilles-Paiement;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2019

Point reporté

2019-08-187

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 32,614.07\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
CIM module paie envoi bordereaux par internet	152.00\$	02-130-00-414
Groule DL 2 écrans et bras	512.00\$	02-130-00-726
DHC Avocats (montant approximatif)	12,000.00\$	02-120-412
<u>TRANSPORT ROUTIER</u>		
Grader Pro réparation niveleuse (coût plus élevé que prévu)	14,477.19\$	02-320/330-525-07
<u>HYGIENE DU MILIEU</u>		
USD Loubac 28 bacs noirs et 28 bacs verts	5,472.88\$	02-451-10/452-10-690
TOTAL	32,614.07\$	

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-188

1.4 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS DE JUILLET 2019 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant des paies brut est de : 82,660.93\$;

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1900073 à L1900096 est de 98,125.51\$;

Le registre des paiements par chèques de C1900337 à C1900393, en retirant le chèque numéro L1900365 au montant de 529.93\$. Le montant net est de 64,568.42\$

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de juillet 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-189

1.5 CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	Loisirs Laurentides	Invitation Mes Premiers Jeux de Labelle
2.	Zone emploi	Assemblée générale annuelle – 26 sept.
3.	Société Alzheimer	Colloque régional – 28 sep.
4.	Plein Air Haute Rouge	Présentation projet parcours naturel aquatique de la rivière Rouge – 13 août

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-190

1.6 SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION

ATTENDU QUE les membres du conseil en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité et de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2020 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Municipalité.

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à la signature de l'entente avec le CNESST après avoir pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM-Prévention (MUT-00709) – Convention relative aux règles de fonctionnement », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la Mutuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-191

1.7 COTISATION ANNUELLE DE L'ADMQ POUR LA DIRECTRICE-GÉNÉRALE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'ADMQ pour la directrice générale, Mme Vicki Emard, au montant de 487.49\$ taxes incluses. Le tout prélevé au poste budgétaire 02-130-00-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-192

1.8 COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Vicki Emard, à participer au Colloque de Zone de l'ADMQ qui se tiendra les 24 et 25 octobre 2019 à l'Auberge du Vieux Foyer à Val-David. L'inscription de 195\$ ainsi que les frais de déplacements seront défrayés selon la politique établie au poste budgétaire 02-130-454.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-193

1.9 AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE AUPRÈS DE TOUS LES ORGANISME

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Vicki Emard, à être signataire autorisée pour et au nom de la Municipalité auprès de tous les organismes bancaires, gouvernementaux et autres en lien avec la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-194

1.10 TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA FONDATION CHDL-CRVH

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Vicki Emard, à participer au souper du Tournoi au montant de 65\$. Le tout sera défrayé au poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-195

1.11 78^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, M. Luc St-Denis et le conseiller Pierre Séguin, à participer au 78^e Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), du 26 au 28 septembre prochain au Centre des congrès de Québec. L'inscription de 799\$ par participant ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement seront défrayés selon la politique établie au poste budgétaire 02-110-454.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-196

1.12 SOUTIEN FINANCIER DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien financier pour l'organisation d'un tournoi de pétanque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de soutien financier de 90\$ au Club de l'Âge d'or de L'Ascension.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-197

1.13 REFUS DE REMBOURSEMENT DE JOURS DE MALADIE ET D'HEURES ACCUMULÉES

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe, Mme Linda Racine, s'est blessée à la cheville sur son heure de dîner le 14 mai dernier, et que cette dernière a été absente du 16 au 30 mai suite à cet incident;

ATTENDU QUE Mme Racine a été payée pour cette absence par sa banque de congé de maladie ainsi que ses heures accumulées;

ATTENDU QUE Mme Racine a fait une première demande de remboursement auprès de la municipalité le 4 juin dernier et que cette dernière a été refusée;

ATTENDU QUE Mme Racine a déposé une demande de remboursement auprès de la CNESST le 15 juillet dernier et que celle-ci a été refusée;

ATTENDU QUE les membres du conseil se sont rencontrés à nouveau le 7 août dernier pour discuter de ladite demande de Mme Racine et que celle-ci a de nouveau été refusée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, d'informer Mme Linda Racine que les jours de maladies et les heures accumulées pris dans sa banque; ne lui seront pas remboursés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-198

1.14 RÉACTION QUANT AU FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) - PROGRAMME RÉNO-RÉGION

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle est responsable de la mise en œuvre sur son territoire du programme Réno-Région de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

ATTENDU QUE ce programme fournit une aide aux ménages à faibles ou modestes revenus dont la résidence présente des déficiences majeures devant être réparées;

ATTENDU QUE ce programme joue un rôle important pour contrer la dévitalisation qui affecte la MRC et ainsi, permettre aux personnes plus vulnérables et aux familles de loger dans des conditions décentes;

ATTENDU QUE, pour la programmation 2017-2018, la MRC a reçu une enveloppe budgétaire initiale de 550 000 \$, laquelle a été majorée en cours de programmation pour atteindre la somme finale de 754 964,82 \$, ce qui a permis d'aider 72 ménages;

ATTENDU QUE, pour la programmation 2018-2019, la MRC a reçu une enveloppe budgétaire initiale de 599 000 \$, laquelle a été majorée en cours de programmation pour atteindre la somme finale de 848 099,78 \$, ce qui a permis d'aider 76 ménages;

ATTENDU QUE le budget provincial pour le programme Réno-Région a chuté de 20M\$ par année pour les programmations 2017-2018 et 2018-2019 à 12,37M\$ par année pour les programmations 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

ATTENDU QU'EN raison de ces coupures budgétaires, le budget accordé à la MRC pour le programme Réno-Région pour la programmation 2019-2020 a été fixé à 384 000 \$, sans possibilité de majoration;

ATTENDU QUE, si le budget actuel demeure inchangé, seulement une trentaine de ménages de la MRC pourront recevoir une aide financière chaque année dans le cadre du programme Réno-Région;

ATTENDU QUE plus de 175 citoyens de la MRC sont actuellement inscrits au programme et que, de ce nombre, l'admissibilité d'une centaine d'entre eux a déjà été confirmé;

ATTENDU QUE le nombre important d'inscriptions démontre l'ampleur des besoins dans la MRC et l'intérêt des citoyens pour le programme;

ATTENDU QUE les citoyens qui s'inscrivent actuellement au programme Réno-Région ne pourront, selon les prévisions actuelles, bénéficier d'une aide financière que dans 4 ans, soit à la programmation 2023-2024;

ATTENDU QUE pendant ce délai d'attente, les habitations des personnes les plus vulnérables se détériorent et leurs conditions de vie se dégradent;

ATTENDU QUE les budgets actuels sont nettement insuffisants pour répondre adéquatement et en temps utiles aux besoins des citoyens de la MRC;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Sirard et résolu à l'unanimité, de dénoncer les coupures budgétaires intervenues dans le programme Réno-Région en raison de leurs impacts négatifs sur la vitalité de la région et sur la fragilisation des citoyens les plus vulnérables, de réclamer un rétablissement immédiat du budget dans ce programme, au niveau auquel il était, lors des programmations 2017-2018 et 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

201-08-199

1.15 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE NATION ET SAUMON (OBV RPNS)

ATTENDU notre adhésion à l'OBV RPNS est expirée depuis le 14 mars dernier;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite renouveler son adhésion auprès de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion au montant de 500\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-200

1.16 PERMANENCE DE NATHALIE LALUMIÈRE AU POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de confirmer la permanence de Mme Nathalie Lalumière, au poste de secrétaire-réceptionniste.

Ce poste est soumis aux règles de la présente convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-08-201

2.1 EMBAUCHE POMPIER TEMPS PARTIEL

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. Marc-André Bachar à titre de pompier à temps partiel à compter des présentes. (2019-08-12).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-202

2.2 FIN D'EMPLOI – MONSIEUR SAMUEL BEAUMIER

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de L'Ascension et M. Samuel Beaumier en date des présentes. (2019-08-12)

Monsieur Beaumier devra remettre à la municipalité les équipements en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-203

2.3 MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS AU SEIN DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Ascension désire mettre sur pied un nouveau Service de premiers répondants;

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides est responsable de l'accréditation des Services de premiers répondants;

ATTENDU QU'UN protocole d'entente doit intervenir afin de prévoir les modalités concernant la mise en place d'un Service de premiers répondants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité,

DE nommer le Directeur du Service de sécurité incendie, M. Yann Bouchard, interlocuteur auprès du Centre intégré de santé et de Services sociaux des Laurentides en vue d'entreprendre les démarches pour que notre Service de premiers répondants soit reconnu **niveau 2** selon les normes établies par le ministère de la Santé et des Services Sociaux;

D'autoriser le maire, M. Luc St-Denis, et la Directrice générale, Mme Vicki Emard, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension, le protocole d'entente avec le Centre intégré de santé et de Services sociaux des Laurentides, relativement à la mise sur pied d'un Service de premiers répondants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-204

2.4 SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE – AVIS ET ADOPTION D'UN PLAN DE MISE EN OEUVRE POUR LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle a adopté le 27 mai 2014, la résolution MRC-CC-11355-05-14, dans laquelle elle s'engage dans la procédure de révision de son schéma;

ATTENDU QUE le 26 mars 2019 la MRC d'Antoine-Labelle a présenté pour recommandation en séance de travail à l'ensemble des maires et mairesses le projet de schéma révisé de couverture de risques de la MRC d'Antoine-Labelle de même que les plans de mises en œuvre;

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle a soumis, en vertu de l'article 14 de la Loi sur la sécurité incendie, à toutes les municipalités présentes sur son territoire, un document faisant état des objectifs de protection optimale qu'elle entend mettre de l'avant ainsi que des stratégies pour atteindre ces objectifs;

ATTENDU QUE la MRCAL a présenté le 18 avril 2019 lors d'un comité technique en sécurité incendie où était invité l'ensemble des directions incendies, des directions générales de même que l'ensemble des maires et mairesses le projet de schéma révisé de ainsi que les plans de mise en œuvre pour discussions et commentaires;

ATTENDU QUE la MRC a adopté son projet de schéma révisé le 23 avril 2019 (MRC-CM-13272-04-19);

ATTENDU QUE la consultation publique tenue le 22 mai 2019 ainsi que le rapport de consultation publique déposé lors du conseil de la MRC du 28 mai 2019 (MRC-CC-13305-05-19);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la Loi précitée, les municipalités doivent donner leur avis à la MRC d'Antoine-Labelle sur ces propositions dont notamment, les propositions présentées dans les plans de mise en œuvre;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 16 de la Loi précitée, chacune des municipalités doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation audit plan de mise en œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité demande à modifier l'objectif de l'article 6.2.2 du SCRSI qui exige le nombre de camion-citerne conforme à deux, alors que le ministère n'en exige qu'un seul selon l'objectif numéro 2 des orientations ministérielles en sécurité incendie;

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité que :

- La municipalité de L'Ascension donne son avis favorable à la MRC d'Antoine-Labelle sur les objectifs de protection optimale que cette dernière propose, en tenant compte de la demande de la Municipalité, de modification du nombre de citerne.
- La municipalité de L'Ascension adopte également le plan de mise en œuvre concernant son territoire, lequel regroupe les actions qu'elle doit réaliser durant la durée du schéma révisé, en tenant compte de la demande de la Municipalité de modification du nombre de citerne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-08-205

3.1 AUTORISATION PAIEMENT – RETENUE PERMANENTE UNIROC

CONSIDÉRANT QUE des travaux correctifs effectués en 2017 par un sous-traitant d'Uniroc ont été réalisés et que ces derniers ont été basés sur le rapport du laboratoire Exp;

CONSIDÉRANT QUE Uniroc nous propose une retenue permanente de 5000 \$ plus taxes afin de fermer le dossier;

EN CONSÉQUENCE il est préposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la retenue permanente de 5000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-206

3.2 ATTESTATION BILAN 2018 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) a versé une compensation de 440 728 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE Suite aux changements apportés par le ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH), la municipalité doit attester et confirmer l'utilisation de cette somme;

ATTENDU QUE La compensation annuelle allouée à la Municipalité de L'Ascension vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Patrick Brassard et résolu à l'unanimité des membres présents, d'attester le bilan présenté par la secrétaire-trésorière au montant de 440 748 \$ totalisant les frais admissibles encourus au cours de l'année 2018 sur des routes locales de niveau 1 et 2, incluant l'entretien hivernal, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-207

3.3 NOMINATION AU POSTE DE MÉCANICIEN-CHAUFFEUR JOURNALIER

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que conformément à l'affichage de poste et aux articles de la convention collective applicables, de procéder à la nomination de M. Steve Marleau au poste de mécanicien-chauffeur-journalier. Monsieur Marleau entrera en fonction au plus tard le 3 septembre prochain. Ce poste est conditionnel à la réussite de la période d'essai d'une durée maximale de 60 jours ouvrables ainsi qu'à l'obtention de son permis classe 3. Les démarches et l'obtention du permis de classe 3 seront aux frais de M. Marleau.

Une lettre d'Entente suivra afin d'octroyer un délai supplémentaire à 60 jours ouvrables pour l'obtention de la classe 3, le tout devant être réalisé dans un délai raisonnable.

Ce poste est soumis à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-208

3.4 PROLONGEMENT D'EMPLOI MONSIEUR STÉPHANE CYR

ATTENDU QUE la résolution 2019-06-154 rectifiant la date de fin d'emploi de M. Stéphane Cyr à l'embauche d'un mécanicien-chauffeur-journalier;

ATTENDU QUE le poste de mécanicien-chauffeur-journaliser sera comblé au plus tard le 3 septembre 2019;

ATTENDU QUE le Service de la voirie a du retard dans l'échéancier de ses travaux courants dû à un printemps tardif ainsi qu'à un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de prolonger l'emploi de M. Stéphane Cyr, à titre de chauffeur-journalier, jusqu'au 25 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-209

**3.5 ABROGATION RÉSOLUTION 2019-04-085 OCTROI SOUMISSION
LASC -18-01 MAISON-DE-PIERRE**

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas reçu de réponse favorable de la part du ministère des Transports pour la demande de soumission publique pour « remplacement de ponceau et réfection du chemin Maison-de-Pierre » dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale;

ATTENDU QUE le contrat ne peut être octroyé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité que la résolution 2019-04-085 soit abrogée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-210

**3.6 OCTROI DE SOUMISSION POUR L'ACHAT DE GRAVIER POUR
L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

ATTENDU QUE par sa résolution 2019-07-177, le conseil municipal demandait des soumissions pour la réserve d'abrasifs pour l'entretien des chemins d'hiver 2019-2020;

ATTENDU QUE le 7 août 2019, la directrice générale ouvrait, en présence de Mme Nathalie Lalumière et M. Alban Meilleur, l'unique soumission déposée, dont voici le résultat :

Les Agrégats de Labelle inc. 31 750.35\$ taxes incluses

ATTENDU QUE le rapport de la directrice générale confirme la conformité de la soumission déposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Les Agrégats de Labelle inc. pour un montant de 31 750.35\$. Le cahier des charges produit dans le cadre de l'appel d'offres 2017-07-01 et daté du 23 juillet 2019 fait foi de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

4. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point

5. URBANISME ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-08-211

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE JUILLET 2019

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de juillet 2019 (du 21 juin au 31 juillet), au nombre de 34 pour une estimation de 38,388 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-212

5.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - PROPRIÉTÉ DU 11-13, RUE PRINCIPALE EST, MATRICULE 0357-12-0166

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété portant le numéro de matricule 0357-12-0166, située au 11-13, rue Principale Est;

ATTENDU QUE la demande porte sur l'implantation d'une construction accessoire (galerie) dans la marge latérale exigée à l'article 6.2.1 du règlement 2000-348, relatif au zonage qui est de 2,5 mètres au minimale, alors que la construction sera située à 0,40 mètres de la marge latérale, empiétant ainsi de 2,10 mètres dans la marge latérale;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse qu'en a fait le comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 5 août 2019 et que par sa résolution 2019-08-357, celui-ci recommandait l'acceptation de la dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure qui porte sur l'implantation d'une construction accessoire (galerie) dans la marge latérale exigée à l'article 6.2.1 du règlement 2000-348 relatif au zonage qui est de 2,5 mètres au minimale, alors que la construction sera située à 0,40 mètres de la marge latérale, empiétant ainsi de 2,10 mètres dans la marge latérale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-213

5.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - PROPRIÉTÉ DU 1128, CHEMIN DU PONT-MCCASKILL, MATRICULE 9259-07-8045

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété portant le numéro de matricule 9259-07-8045, située au 1128, chemin du Pont-McCaskill;

ATTENDU QUE la demande porte sur l'implantation d'un bâtiment accessoire (garage) dans la marge de recul avant exigée à l'article 6.2.1 du règlement 2000-348, relatif au zonage qui 8,00 mètres au minimale, alors que la construction sera située à 4,57 mètres de la marge de recul avant minimale, empiétant ainsi de 3,43 mètres dans la marge de recul avant minimale;

ATTENDU QUE l'analyse qu'en a fait le comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 5 août 2019 et que par sa résolution 2019-08-358, celui-ci recommandait l'acceptation de la dérogation mineure

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure qui porte sur l'implantation d'un bâtiment accessoire (garage), dans la marge de recul avant exigée à l'article 6.2.1 du règlement 2000-348, relatif au zonage qui 8,00 mètres au minimale, alors que la construction sera située à 4,57 mètres de la marge de recul avant minimale, empiétant ainsi de 3,43 mètres dans la marge de recul avant minimale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-214

5.4 NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Bruno Lettre, membre du comité consultatif d'urbanisme, au poste de directeur no.2 pour un mandat se terminant en mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-215

5.5 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de reconduire le conseiller Pierre Séguin, à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-08-216

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois de juillet 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 573 documents et de 26 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-08-217

6.2 ENTRETIEN ET MISE À NIVEAU DU STADE GILLES-PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité, d'autoriser les dépenses relatives à l'entretien et à la mise à niveau du Stade Gilles - Paiement, notamment pour l'achat de frigos et d'une plaque chauffante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2019-08-218

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

**SÉANCE ORDINAIRE
12 AOÛT 2019**



Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

SÉANCE ORDINAIRE
9 septembre 2019



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le lundi 9 septembre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M.:

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Était aussi présente à cette séance, la secrétaire-trésorière et directrice générale, Vicki Emard.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-09-219

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, avec les modifications suivantes :

Report des points 1.4 et 1.5 à la prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

- 1. GESTION ADMINISTRATIVE**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.2 Présentation du rapport financier 2018;
 - 1.3 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 8 juillet 2019 et du 12 août 2019;
 - 1.4 Tableau des autorisations de dépenses;
 - 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois d'août 2019 et des autorisations des dépenses des factures afférentes;
 - 1.6 Correspondances;
 - 1.7 Octroi de contrat de la conception du site internet;
 - 1.8 Formation ADMQ – directrice générale
 - 1.9 Liste des taxes à radier 2016;
 - 1.10 Mandat à la directrice générale pour achat terrain;
 - 1.11 Autorisation de paiement pour le dossier LASC-18-02;
 - 1.12 Représentant Développement économique – CLD Antoine-Labelle;
 - 1.13 Autorisation d'aller en avant-projet dans le cadre du programme de réfection et construction des infrastructures municipale (RECIM);

- 1.14 Projet ajout d'expertise en ingénierie des cours d'eau au sein de la MRC d'Antoine-Labelle;
- 1.15 Projet de nouveaux services aux municipalités permettant la réalisation de travaux d'arpentage;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Nomination officier;
- 2.2 Appui au directeur du SSI pour formation spécialisées;
- 2.3 Renouvellement entente avec la Croix-Rouge;
- 2.4 Colloque sur la sécurité civile;

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Octroi de contrat – Location d'un camion 10 roues pour le déneigement;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois d'août 2019;
- 5.2 Dérogation mineure – matricule 0563 05 6535;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Octroi soutien financier à Plein Air Haute-Rouge;
- 6.3 Octroi soutien financier Ville de Rivière-Rouge;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-220

1.2 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2018

Suite à la présentation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2018, par Madame Anick Millaire, CPA auditeur, CA, de la firme Allard, Guilbault, Mayer, Millaire, Richer Inc., il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'accepter lesdits documents.

De plus, il est résolu que le tout soit transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-221

1.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU 08 JUILLET 2019 ET DU 12 AOÛT 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances ordinaires du 08 juillet 2019 et du 12 août 2019 préparés par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.4 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Point reporté

1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS D'AOÛT 2019 ET DES AUTORISATIONS DES DÉPENSES DES FACTURES AFFÉRENTES

Point reporté

1.6 CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

2019-09-222

1.7 OCTROI DE CONTRAT DE LA CONCEPTION DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité désire moderniser son image;

ATTENDU QUE le site Internet de la Municipalité est la porte d'entrée privilégiée pour chercher de l'information;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de mandater Direct Média Plus pour la conception du site Internet de la Municipalité, au montant de 3,850\$ plus taxes ainsi qu'un montant de 300\$ plus taxes, pour la mise à niveau annuelle du gestionnaire. Le tout prélevé au compte 02-130-347.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-223

1.8 FORMATION PRÉPARATION ET RÉDACTION DE DOCUMENTS MUNICIPAUX, DU PROCÈS-VERBAL À L'ÉCRITURE DE RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Mme Vicki Emard, à suivre la formation offerte par l'ADMQ, au montant de 487.49\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-224

1.9 LISTE DES TAXES À RADIER

CONSIDÉRANT QUE plusieurs dossiers (communément appelés les dossiers D.L.Y.) sur les lots 16 et 17, du rang III, canton de Lynch appartiennent à des propriétaires qui ne payent plus leurs taxes, car ces emplacements leurs ont été vendus sur un plan qui ne correspond à aucune localisation sur le terrain et qui sont pour la plupart de très petites tailles;

CONSIDÉRANT QUE pour procéder à la vente pour taxes de ces terrains, les déboursés sont très importants et les démarches très longues, la municipalité devant faire préparer des descriptions techniques de tous les terrains afin de rencontrer les normes exigées;

CONSIDÉRANT QUE quelques autres petits terrains ont fait l'objet d'une analyse du conseil et qu'il serait onéreux de procéder à une vente pour taxes sans avoir certitude qu'ils trouveraient preneurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Tremblay et résolu à l'unanimité de permettre la radiation des taxes de l'année 2016 ainsi que les intérêts afférents, dans les dossiers suivants :

0154-99-0484, 0154-99-4852, 0154-99-6943, 0155-33-9463, 0155-34-7195, 0155-35-7187, 0155-44-9764, 0155-46-8746, 0155-52-7496, 0155-54-4919, 0155-54-7821, 0155-55-6036, 0155-60-8191, 0155-61-6211, 0155-61-6494, 0155-61-9362, 0155-62-0294, 0155-64-0961, 0155-64-5491, 0155-64-9085, 0155-65-3549, 0155-65-8974, 0155-70-5496, 0155-71-0745, 0155-73-0001, 0155-74-1040, 0155-74-7337, 0155-75-0348, 0155-75-8140, 0155-80-3660, 0155-80-6080, 0155-81-3993, 0155-81-6266, 0155-82-7935, 0155-84-1535, 0155-84-5664, 0155-90-3701, 0155-90-4362, 0155-91-1199, 0155-93-0021, 0155-94-6471, 0155-95-0418, 0156-56-2000, 0253-79-1070, 0254-07-4694, 0254-09-0282, 0254-09-8233, 0254-17-4026, 0254-17-5769, 0254-18-8291, 0254-27-3490, 0254-28-2820, 0254-28-3452, 0254-28-7542, 0254-29-4511, 0255-00-0443, 0255-00-3878, 0255-00-6464, 0255-01-7024, 0255-10-1631, 0255-12-5680, 0255-20-1019, 0255-20-1650, 0255-20-2569, 0255-20-9246, 0255-21-9741, 0256-88-6641, 0257-82-7080, 0257-99-6922, 0258-81-0291, 0352-36-8599, 0352-37-7259, 0352-38-0628, 0352-38-7529, 0356-77-2060, 0357-03-5413, 0360-11-2343, 0360-33-2505 et 9953-79-0505 pour un montant total de taxes de 6 810.95\$.

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-225

1.10 MANDAT À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR ACHAT TERRAIN

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite acquérir un terrain adjacent aux installations municipales de la voirie;

ATTENDU QU'UN terrain est présentement en vente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Madame Vicki Emard, à procéder aux négociations pour acquérir le terrain.

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-226

1.11 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LE DOSSIER LASC-18-02

ATTENDU QUE les travaux de réfection des rues de la Ferme et des îles ont été complétés par Gaétan Lacelle excavation inc. et que les travaux sont conformes aux plans et devis;

ATTENDU QU'UNE recommandation de paiement nous a été donnée par la firme N.Sigouin Infra-conseils;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture de Gaétan Lacelle excavation inc. au montant de 178 038.49\$ plus taxes, selon les modalités établies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-227

1.12 IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES ENTREPRENEURS ET LE CLD D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU QU'un comité composé d'élus a été mis en place pour « Élaborer et mettre en place un plan d'action pour orienter, synchroniser et aligner les besoins des entrepreneurs en lien avec les services municipaux »;

ATTENDU QUE l'élaboration du plan d'action a fait l'objet d'une concertation auprès des élus et des entrepreneurs;

ATTENDU QUE la première action du plan est « Établir une politique et renforcer l'accompagnement pour favoriser la réalisation des projets entrepreneuriaux »;

ATTENDU QU'il faut assurer la prise en charge des entrepreneurs et de comprendre les besoins au-delà de la demande;

ATTENDU QU'il faut assurer le lien avec le CLD d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE le CLD d'Antoine-Labelle est la porte d'entrée pour les projets entrepreneuriaux sur le territoire;

ATTENDU QUE la présente résolution annule et remplace la résolution numéro 2019-05-118;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de nommer la directrice générale, Madame Vicki Emard, afin de prendre en charge les entrepreneurs faisant une demande à la municipalité et d'assurer le lien ainsi que les échanges en matière d'entrepreneuriat et de développement économique avec le CLD d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-228

1.13 AUTORISATION D'ALLER EN AVANT-PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉFECTION ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (RÉCIM)

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipale et Habitation offre une aide financière via le programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);

ATTENDU QUE ce programme a pour but de permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation ou de conversion, d'agrandissement ou de réfection d'infrastructures municipales afin d'assurer la pérennité des services aux citoyens;

ATTENDU QUE le RÉCIM offre un accompagnement financier aux municipalités dont la capacité financière est plus limitée dans la réalisation de travaux visant à répondre à des problématiques importantes associées à l'état de leurs infrastructures de base, qu'elles soient à vocation municipale ou communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Madame Vicki Emard, à aller en avant-projet en recourant aux services du professionnel détenant la compétence pour réaliser un rapport d'avant-projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-229

1.14 DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION MUNICIPALE DANS LE CADRE DU PROJET D'AJOUT D'EXPERTISE EN INGÉNIEURIE DES COURS D'EAU AU SEIN DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDUQUE la résolution de la MRC d'Antoine-Labelle (MRC-CC-13350-06-19) quant à la demande au programme d'aide financière pour soutenir la coopération municipale dans le cadre du projet d'ajout d'expertise en ingénierie des cours d'eau;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE suivant les besoins prioritaires des municipalités et les ressources financières disponibles, le Service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle a dû orienter et développer son expertise basée sur la voirie locale;

ATTENDU QUE les besoins et demandes en matière d'ingénierie des cours d'eau;

ATTENDU QUE les services professionnels en matière d'ingénierie des cours d'eau ne sont pas disponibles dans la MRC d'Antoine-Labelle et qu'il y aurait lieu de développer cette expertise;

ATTENDU QUE l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pourrait soutenir et aider la MRC et les municipalités et ville dans cette mise en place de ce nouveau service et le développement de l'expertise nécessaire;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension désire participer au projet d'ajout d'expertise en ingénierie des cours d'eau au sein de la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de L'Ascension s'engage à participer au projet d'ajout d'expertise en ingénierie des cours d'eau au sein de la MRC d'Antoine-Labelle et d'assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil nomme la MRC d'Antoine-Labelle à titre d'organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-230

1.15 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DANS LE CADRE DU PROJET DE NOUVEAU SERVICE AUX MUNICIPALITÉS ET VILLE PERMETTANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ARPENTAGE NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS TECHNIQUES

ATTENDU QUE la résolution de la MRC d'Antoine-Labelle (MRC-CC-13351-06-19) quant à la demande au programme d'aide financière pour soutenir la coopération municipale dans le cadre du projet de nouveau service aux municipalités et Ville permettant la réalisation de travaux d'arpentage nécessaires à la réalisation des plans et devis techniques;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension a pris connaissance du guide du programme d'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE l'entente initiale ne prévoyait pas de travaux et service en arpentage à des fins de relevé pour conception, et constitution de plans et devis étant donné le coût d'acquisition de l'équipement nécessaire;

ATTENDU QUE la main-d'œuvre pour effectuer les relevés de construction est de moins en moins accessible sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE selon la demande, il y a lieu d'acquérir des équipements d'arpentage à des fins de relevé pour conception et constitution de plans et devis afin de répondre aux demandes des municipalités et ville;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension désire participer au projet de nouveau service aux municipalités et Ville permettant la réalisation de travaux d'arpentage nécessaires à la réalisation des plans et devis techniques dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de L'Ascension s'engage à participer au projet de nouveau service aux municipalités et Ville permettant la réalisation de travaux d'arpentage nécessaires à la réalisation des plans et devis techniques et d'assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil nomme la MRC d'Antoine-Labelle organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-09-231

2.1 NOMINATION OFFICIER AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination du pompier monsieur Bertrand Charrette à titre d'officier à compter des présentes. (2019-09-09)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-232

2.2 APPUI AU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR LA FORMATION DES POMPIERS POUR CERTAINES SPÉCIALITÉS

ATTENDU QUE le directeur du Service de Sécurité Incendie souhaite former les pompiers sur diverses spécialités;

ATTENDU QUE ces spécialités sont des services de plus offerts aux citoyens de L'Ascension;

ATTENDU QUE ces spécialités se font rares dans la région des Hautes-Laurentides;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît la valeur de son Service de Sécurité Incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, d'appuyer le directeur du Service de Sécurité Incendie pour la formation des pompiers pour certaines spécialités telles que : cordage, sauvetage nautique, sauvetage sur glace et SUMI, le tout à l'intérieur des budgets du Service de Sécurité Incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-233

2.3 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge, au coût de 170\$ par année, pour 3 ans et d'autoriser la directrice générale et le maire à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-234

2.4 COLLOQUE SUR LA SÉCURITÉ CIVILE 2019

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser le conseiller monsieur Pierre Séguin, à participer au Colloque sur la sécurité civile 2019, qui se tiendra les 1^o et 2 octobre 2019 au Centre des congrès de Québec. L'inscription de 305\$ ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement seront défrayés selon la politique établie au poste budgétaire 02-110-00-454.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3 TRANSPORT ROUTIER

2019-09-235

3.1 OCTROI DE CONTRAT – LOCATION D'UN CAMION DE 10 ROUES POUR LE DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE par sa résolution 2019-07-175, le conseil municipal demandait des soumissions par voie d'invitation écrite pour la location d'un camion 10 roues pour le déneigement;

ATTENDU QUE le 4 septembre 2019, la directrice générale ouvrait, en présence de Mme Nathalie Lalumière et de M. Alban Meilleur, l'unique soumission déposée, dont voici le résultat :

- Marcel Gareau, 91,842.03\$ taxes incluses

ATTENDU QUE le rapport de la directrice générale confirme la conformité de la soumission déposée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Marcel Gareau pour un montant de 91,842.03\$ taxes incluses. Le cahier des charges produit dans le cadre de l'appel d'offres 2019-07-02 et daté du 30 juillet 2019 fait foi de contrat entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4 HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point

5 URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-09-236

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS D'AOUT 2019

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois d'août 2019, au nombre de 33 pour une estimation de 285,070\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-09-237

5.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LA PROPRIÉTÉ PORTANT LE MATRICULE 0563-05-6535, SITUÉE AU 8, CHEMIN DU PIVERT

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure porte sur la marge de recul avant minimale qui est de 15 mètres à l'implantation d'un bâtiment principal;

ATTENDU QUE la distance de la marge de recul avant minimale demandée est de 7,30 mètres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6 LOISIRS ET CULTURE

2019-09-238

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois d'août 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 549 documents et de 20 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

Ayant des intérêts personnels au point suivant, le conseiller Jacques Allard se retire de la salle. Il est 20h42.

2019-09-239

6.2 SOUTIEN FINANCIER À PLEIN AIR HAUTE-ROUGE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de soutien financier pour le projet de développement du parcours naturel aquatique de la rivière Rouge;

ATTENDU QUE l'organisme Plein Air Haute-Rouge est mandaté pour la gestion récréotouristique de la rivière Rouge;

ATTENDU QUE l'organisme Plein Air Haute- Rouge procèdera en 2019/2020 à la mise en place des infrastructures du parcours naturel aquatique de la rivière Rouge;

ATTENDU QUE les retombées sont positives, qu'elles soient économiques, touristiques ou écologiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à la majorité d'octroyer le soutien financier demandé par Plein Air Haute-Rouge au montant de 4,500\$. À noter que ce montant sera déboursé par le budget 2020 et sera conditionnel à l'obtention, par l'organisme, des subventions de ses partenaires majeurs, soit : la Caisse Desjardins et le ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH) par le programme Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

ADOPTÉE À MAJORITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

M. Jacques Allard réintègre sa place pour la continuité de la séance. Il est 20h44.

2019-09-240

6.3 CONTRIBUTION À LA JOURNÉE BOUGE DANS LE PARC 2019 - ÉCOLES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de contribution financière de la part de Ville de Rivière-Rouge pour la Journée Bouge dans le Parc 2019 – École;

ATTENDU QUE cette activité regroupe près de 400 élèves des écoles de la région;

ATTENDU QUE les élèves de l'école l'Aventure participeront à l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'octroyer un soutien financier demandé par Ville de Rivière-Rouge au montant de 250\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-09-241

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Linda Robert et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE
15 octobre 2019



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le mardi 15 octobre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M.:

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Était aussi présente à cette séance, la secrétaire-trésorière et directrice générale, Vicki Emard.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-10-242

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Report du point 1.3 à la prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.

GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 9 septembre 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois d'août et septembre 2019 et des autorisations des dépenses des factures afférentes;
- 1.5 Correspondances;
- 1.6 Fin d'emploi – Monsieur Serge Comeau;
- 1.7 Fin d'emploi – Madame Nicole Leclair;
- 1.8 Fin d'emploi – Madame Kloé Bousquet;
- 1.9 Fin d'emploi – Madame Amélie Sarrazin;
- 1.10 Fin d'emploi – Madame Alexanne Gamache;
- 1.11 Fin d'emploi – Madame Florence Caron;
- 1.12 Appui à la municipalité de Grenville-sur-la Rouge;
- 1.13 Paiement CNESST -Danielle Rodier;
- 1.14 Calendrier des assemblées du conseil municipal 2020;

SÉANCE ORDINAIRE
15 octobre 2019

- 1.15 Calendrier des versements de taxes 2020;
- 1.16 Fermeture administration municipale - période des Fêtes;
- 1.17 Paiement de vacances – Linda Racine;
- 1.18 Service d'ingénierie – MRC d'Antoine Labelle;
- 1.19 Assurances – Club de l'Âge d'or de L'Ascension;
- 1.20 Ajout comité des relations de travail;
- 1.21 Affichage de poste – DGA par intérim

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Embauche pompier temps partiel – Monsieur Daniel Parisien;

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Prolongation d'emploi et rétroaction salaire – Monsieur Stéphane Cy;
- 3.2 Autorisation de dépense – sableuse;
- 3.3 Entente déneigement secteur McCaskill;
- 3.4 Programme de voirie locale – appui à la MRC;
- 3.5 Autorisation de paiement – UNIROC;
- 3.6 Programme de voirie locale PPA-CE - décret;
- 3.7 Programme de voirie locale PPA-CE – travaux complétés;
- 3.8 Programme de voirie locale PPA-CE – paiement;
- 3.9 Programme de voirie locale PPA-CE – reddition de compte

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de septembre 2019;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Achats réfrigérateurs stade Gilles-Paiement;
- 6.2 Remplacement de madame Lyne Beaulieu;
- 6.3 Vente de la glissade;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-243

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 préparé par la directrice générale et secrétaire trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Point reporté

2019-10-244

1.4 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DES MOIS D'AOÛT ET DE SEPTEMBRE 2019 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant des paies brutes du mois d'août est de : 77,509.69\$;

Le montant des paies brutes du mois de septembre est de : 59,060.64\$;

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1900097 à L1900131 est de 133,627.17\$;

Le registre des paiements par chèques de C1900394 à C1900509. Le montant net est de 445,003.70\$.

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois de septembre 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.5 CORRESPONDANCES

Aucune correspondance

2019-10-245

1.6 MISE À PIED DE MONSIEUR SERGE COMEAU

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi de monsieur Serge Comeau, inspecteur en bâtiment et en environnement, au 26 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-246

1.7 MISE À PIED DE MADAME NICOLE LECLAIR

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi de madame Nicole Leclair, coordonnatrice du camp de jour, au 16 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

2019-10-247

1.8 MISE À PIED DE MADAME KLOÉ BOUSQUET

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi de madame Kloé Bousquet, animatrice du camp de jour, au 16 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-248

1.9 MISE À PIED DE MADAME AMÉLIE SARRAZIN

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi de madame Amélie Sarrazin, animatrice du camp de jour, au 16 août 2019.

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-249

1.10 MISE À PIED DE MADAME ALEXANNE GAMACHE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi de madame Alexanne Gamache, accompagnatrice du camp de jour, au 16 août 2019.

ADOTPÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-250

1.11 MISE À PIED DE MADAME FLORENCE CARON

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de ratifier la date de fin d'emploi de madame Florence Caron, journalière-horticultrice et préposée à l'Écocentre, au 25 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-251

1.12 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE - SOUTIEN AUX DROITS DES MUNICIPALITÉS ET DES MRC À LÉGIFÉRER SUR LEUR TERRITOIRE ET AIDE FINANCIÈRE POUR LA DÉFENSE DE LA MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

ATTENDU QUE la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 M\$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

SÉANCE ORDINAIRE
15 octobre 2019



ATTENDU QUE les projets miniers peuvent avoir des impacts considérables sur les milieux de vie des municipalités et Villes;

ATTENDU QUE la MRC d'Antoine-Labelle juge que les municipalités et Villes, ainsi que le milieu devraient pouvoir se concerter et donner leur avis sur ces projets qui peuvent avoir un impact considérable sur les milieux de vie des citoyens touchés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans ses démarches visant à faire valoir que les municipalités et Villes devraient avoir le pouvoir de choisir d'appliquer un règlement de zonage qui exclut les projets d'exploitation minière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-252

1.13 PAIEMENT CNESST – DANIELLE RODIER

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de procéder à un ajustement de la paie de Madame Danielle Rodier au montant de 1.36\$ par semaine afin d'éviter que la CNESST ne lui verse d'indemnité. Dans le cas contraire, les sommes imputées au dossier CNESST quadrupleraient, passant de 28,000\$ à 112,000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-253

1.14 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020.

- | | | |
|----------------------------|------------------------|-------------------------|
| ● lundi le 13 janvier | ● lundi le 10 février | ● lundi le 09 mars |
| ● mardi le 14 avril | ● lundi le 11 mai | ● lundi le 08 juin |
| ● lundi le 13 juillet | ● lundi le 10 août | ● lundi le 14 septembre |
| ● mardi 13 octobre | ● lundi le 09 novembre | ● lundi le 14 décembre |

Les séances ordinaires ont toujours lieu à la salle du conseil municipal, située dans les locaux de la bibliothèque, au 58, rue de L'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension à compter de 19h30.

Cette résolution est donnée conformément à l'article 148 du code municipal et un avis public sera publié en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-254

1.15 CALENDRIER DES VERSEMENTS DE TAXES 2020

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que le calendrier ci-après soit adopté relativement aux versements de taxes 2020.

- 20 mars 2020
- 20 mai 2020
- 20 juillet 2020
- 21 septembre 2020

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-255

1.16 FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que les bureaux administratifs soient fermés selon l'horaire suivant durant la période des Fêtes 2019-2020 :

Les bureaux administratifs seront fermés du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-256

1.17 PAIEMENT DE VACANCES À MADAME LINDA RACINE

ATTENDU QUE Madame Linda Racine est présentement en congé de maladie;

ATTENDU QUE Madame Linda Racine a fait une demande à l'effet de se faire payer 80 des 98 heures auxquelles elle a droit en paiement de vacances;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de payer 80 heures de vacances à Madame Linda Racine, tel que selon sa demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-257

1.18 SERVICE D'INGÉNIERIE – MRC D'ANTOINE-LABELLE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de programmation préliminaire 2020 du Service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle pour la municipalité de L'Ascension pour un total de 75 heures au taux horaire approximatif de 65\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-258

1.19 ASSURANCES – CLUB DE L'ÂGE D'OR DE L'ASCENSION

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'assurer le Club de l'Âge d'or de L'Ascension à même les assurances de la municipalité. Sur réception de la prime d'assurance, une facture au montant de la prime sera adressée au Club de l'Âge d'or. Ceci dans le but d'aider l'organisme à diminuer le prix de sa prime d'assurance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-259

1.20 AJOUT D'UN ÉLU SUR LE COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de procéder à la nomination du conseiller Jacques Allard sur le comité des relations de travail. Ce dernier s'ajoute aux conseillers Linda Robert et Pierre Séguin.

Le maire et la directrice générale sont nommés d'office sur tous les comités. Il est de plus résolu d'autoriser le paiement des frais de Monsieur Jacques Allard, selon la politique établie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-260

1.21 AUTORISER L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT – PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe est en congé de maladie pour une période indéterminée;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'appel de candidatures pour le poste de directeur général adjoint et secrétaire trésorier adjoint par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-10-261

2.1 EMBAUCHE POMPIER TEMPS PARTIEL

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Monsieur Daniel Parisien à titre de pompier temps partiel à compter des présentes. (2019-10-15)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-10-262

3.1 PROLONGEMENT D'EMPLOI ET CORRECTION SALAIRE MONSIEUR STÉPHANE CYR

ATTENDU la résolution 2019-08-208 rectifiant la date de fin d'emploi de monsieur Stéphane Cyr au 25 octobre 2019;

ATTENDU que le service a besoin de l'expertise de Monsieur Cyr pour monter les équipements d'hiver;

ATTENDU que Monsieur Cyr a effectué des tâches de mécanicien-chauffeur-journalier depuis le 30 septembre dernier;

ATTENDU que le service pourrait avoir recours aux services de monsieur Cyr dans les semaines / mois à venir;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de prolonger l'emploi de Monsieur Stéphane Cyr à titre de mécanicien-chauffeur-journalier jusqu'au 1^{er} novembre 2019 et d'ajuster son salaire de façon rétroactive au 30 septembre 2019. De plus, monsieur Cyr demeurera disponible, sur appel, selon les besoins du service de voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-263

3.2 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LA RÉPARATION DE LA SABLEUSE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement pour la réparation de la sableuse du camion 10 roues au montant de 7352,44\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-264

3.3 DÉNEIGEMENT DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL À L'ASCENSION POUR LA SAISON 2019-2020

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension accepte le renouvellement de l'entente de déneigement du secteur du lac McCaskill tel que soumis par la Ville de Rivière-Rouge à savoir : déneigement de 3,71km de chemin dans le secteur du lac McCaskill pour la saison 2019-2020 au montant de 3573.18\$ du km pour un total de 13 256.50\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-265

3.4 ÉTAT DE SITUATION – PROGRAMME DE VOIRIE LOCALE

ATTENDU QUE la demande d'appui reçu de la MRC de La Matapédia, au terme de la résolution CM 2019-113 concernant une demande d'augmentation du budget d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE le MTQ a rétrocédé le réseau routier local 1 et 2 aux municipalités du Québec en 1993-1994 et que l'entretien et le maintien de ces infrastructures ont été sous-financés dans les 25 dernières années;

ATTENDU QUE la majorité des MRC du Québec ont procédé à la réalisation de Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) et que ce document a pour but de déterminer les interventions nécessaires à court, moyen et long terme pour redresser et maintenir en bon état le réseau routier local considéré comme étant prioritaire dans leur milieu;

ATTENDU QUE la planification quinquennale approuvée par le MTQ lors de l'approbation des PIIRL de la MRC d'Antoine-Labelle prévoyait la réalisation des travaux sur une période de 5 ans, soit de 2017 à 2021 inclusivement;

ATTENDU QUE seulement un faible pourcentage des travaux identifiés au PIIRL ont obtenu une aide financière du MTQ par le biais du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – volets Redressement des infrastructures locales (RIRL) pour la réalisation de ces travaux;

ATTENDU QUE les nouvelles exigences du PAV requièrent le dépôt des plans et devis lors d'une demande d'aide financière au PAV et que les municipalités doivent engager des frais importants pour la réalisation de ces documents sans pour autant avoir l'assurance d'une subvention de la part du MTQ;

ATTENDU QUE le MTQ a reçu des demandes d'aide financière des municipalités du Québec au programme PAV pour un montant dépassant largement son budget annuel pour l'année 2019-2020 qui est de 70 M\$;

ATTENDU QUE le MTQ ne semble pas disposer des budgets et les ressources requises permettant la réalisation des travaux identifiés et approuvés dans les PIIRL des MRC du Québec via le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAV;

ATTENDU QUE le MTQ ne semble pas disposer des budgets requis permettant la réalisation des travaux des routes locales 1 et 2 non identifiés au PIIRL via le volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec d'injecter les sommes nécessaires à la réalisation complète des plans d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) des MRC du Québec dans le volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ainsi que des sommes supplémentaires au volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) pour le budget 2020-2021 et les suivants, et ce, à la hauteur des demandes déposées.

Il est de plus résolu de solliciter l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour qu'elles revendiquent une augmentation substantielle du financement de ces programmes, en plus d'acheminer la présente résolution à toutes les MRC du Québec pour demande d'appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-266

3.5 AUTORISATION PAIEMENT CORRECTION – RETENUE PERMANENTE UNIROC

CONSIDÉRANT QUE des travaux correctifs effectués en 2017 par un sous-traitant d'Uniroc ont été réalisés et que ces derniers ont été basé sur le rapport du laboratoire Exp ;

CONSIDÉRANT QUE Uniroc nous propose une retenue permanente de 20 212,16\$ plus taxes afin de fermer le dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est préposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la retenue permanente de 20,212.16\$ plus taxes. Cette résolution abroge et remplace la résolution 2019-08-205.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-267

3.6 DÉCRET DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DE L'ENTRELACS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE)

À la suite de la lettre du Ministère des Transports, datée du 9 août 2019, confirmant une subvention de 22 806\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration (PPA-CE), il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de décréter des travaux d'amélioration du chemin de l'Entrelacs pour la somme de 22 806\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-268

3.7 APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE CHEMIN DE L'ENTRELACS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE)

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses pour les travaux d'amélioration exécutés sur le chemin de l'Entrelacs pour un montant subventionné de 22 806\$ par le programme d'aide à la voirie locale – volets projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) et ce, en conformité avec les exigences du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur ledit chemin de l'Entrelacs dont la gestion incombe à la Municipalité et dont un dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-269

3.8 APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE CHEMIN DE L'ENTRELACS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité s'est vue octroyer une subvention au montant 22 806\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – volets projets particuliers d'amélioration (PPA-CE) pour des travaux sur le chemin de l'Entrelacs;

ATTENDU QUE le coût total de travaux dépasse le montant de la subvention;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à égaler le montant de la subvention pour lesdits travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des travaux pour un montant total de 47,902.23\$ incluant la subvention du PPA-CE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-270

3.9 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'approuver les dépenses d'un montant de 47,902.23\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et des frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point

5. URBANISE, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-10-271

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de septembre 2019, au nombre de 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-10-272

6.1 ACHAT DE DEUX RÉFRIGÉRATEURS POUR LE STADE GILLES-PAIEMENT

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de deux réfrigérateurs doubles pour le Stade Gilles-Paiement au montant de 500\$. Le tout en référence à la résolution 2019-08-217 pour l'entretien et la mise à niveau du Stade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-273

6.2 REMPLACEMENT DE MADAME LYNE BEAULIEU – BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE Madame Lyne Beaulieu est en congé de maladie;

ATTENDU QUE la municipalité doit assurer les heures d'ouverture de la bibliothèque et offrir le service aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'assurer les heures d'ouvertures de la bibliothèque par les employées suivantes, le tout, selon la convention collective en vigueur et rétroactivement au 23 septembre 2019 :

Marie-France Dumas

Mardi de 18h à 21h, vendredi de 16h à 20h et Samedi de 9h à 12h

Élaine Viger

Mardi de 12h à 15h et jeudi de 9h à 12h

Des formations pourraient leur être offertes en lien avec cet emploi et selon les besoins, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-274

6.3 VENTE DE LA GLISSADE

ATTENDU QUE la municipalité a offert au plus offrant, la possibilité d'acheter la glissade telle qu'affichée dans le Bulletin municipal du mois d'août dernier;

ATTENDU QUE ladite glissade est vendue sans quincaillerie et qu'elle a besoin de travaux de réparation aux frais de l'acheteur;

ATTENDU QU'une seule offre a été reçue au montant de 65\$ dans le délai, soit au plus tard le 6 septembre à 15h;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de vendre la glissade à Madame Swanie Sirard au montant de 65\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-10-275

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière



SÉANCE ORDINAIRE
15 octobre 2019

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 octobre 2019



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le lundi 28 octobre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M.:

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Était aussi présente à cette séance, la secrétaire-trésorière et directrice générale, Vicki Emard.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 32 par monsieur le maire Luc St-Denis.

Il y a eu signification de l'avis de convocation aux membres du conseil le 25 octobre 2019. Chaque élu a donc reçu son avis de convocation signifié conformément à l'article 156 C.M.

2019-10-276

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Report des points 2 et 3 à la prochaine séance.

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Autoriser l'appel de candidature pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;
3. Conditions d'emploi de la directrice-générale, Madame Vicki Emard
4. Embauche de personnel : directrice générale adjointe par intérim;
5. Tableau des autorisations de dépenses;
6. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2019;
7. Transfert de postes budgétaires;
8. Période de questions ;
9. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. APPEL DE CANDIDATURE POSTE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Point reporté

3. **CONDITIONS D'EMPLOI DIRECTRICE-GÉNÉRALE, MADAME VICKI EMARD**

Point reporté

2019-10-277

4. **EMBAUCHE DE PERSONNEL**

ATTENDU QUE Madame Linda Racine, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est en congé de maladie pour une période indéterminée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Madame Annie Meilleur à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe par intérim à compter du 30 octobre 2019, le tout selon les conditions établies au contrat et pour une période maximale de 6 mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-278

5. **TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 22 179.51\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
Audit annuel des états financiers	13 350.00\$	02-130-00-414
Amyot Gélinas – aide comptabilité	3 267.20\$	02-130-00-413
<u>TRANSPORT ROUTIER</u>		
Télésurveillance garage municipale ADT	675.84\$	02-320-00-451
4 pneus hiver cloutés Dodge 2012	913.43\$	02-330-00-525-02
4 pneus hiver cloutés F-150	1 013.04\$	02-330-00-525-04
Lettrage 7 véhicules	660.00\$	02-320-00-525
Bois de chauffage – 10 cordes	850.00\$	02-220/320/330-00522
60 voyages de sable pour la réserve	900.00\$	02-330-00-620-00
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
Activité cueillette de champignons du mois d'août	550.00\$	02-701-50-447
TOTAL	22 179.51\$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 octobre 2019



2019-10-279

6. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2019 en vertu de l'article 176.4 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-10-280

7. TRANSFERT DE POSTES BUDGÉTAIRES

À la suite de l'analyse du budget, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert de postes budgétaires, tels qu'ils apparaissent au tableau ci-dessous :

NO. COMPTE	DESCRIPTION	TRANSFERT MONTANT
DÉPENSES ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
CONSEIL MUNICIPAL		
02-110-00-454	SERVICES DE FORMATION ÉLUS	469,00
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE		
02-130-00-321	FRAIS DE POSTE	2000,00
02-130-00-411	SERVICES SCIENTIFIQUES ET GÉNIE	882,00
02-130-00-413	COMPTABILITÉ ET VÉRIFICATION	2116,00
02-130-00-454	SERVICES DE FORMATION	1000,00
02-130-00-496	FRAIS DE BANQUE	3000,00
02-130-00-499	AUTRES	4523,00
02-130-00-527	ENTR. AMEUBL. ÉQUIP. BUREAU	700,00
02-130-00-650	VÊTEMENTS	382,00
02-130-00-670	FOURNITURES DE BUREAU	2000,00
02-130-00-675	MÉDICAMENT FOURNITURE MÉDICALE	400,00
02-130-00-726	AMEUBL. EQUIP. BUREAU	1600,00
GESTION DU PERSONNEL		
02-160-00-412	SERVICES JURIDIQUES	-4575,00
AUTRES		
02-190-00-423	ASSURANCE-RESPONSABILITÉ CIVILE	900,00
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
POLICE		
02-210-00-441	POLICE	-2061,00
AUTRES		
02-290-00-499	AUTRES-CAPTURE D'ANIMAUX	-4000,00
HYGIÈNE DU MILIEU		
RÉSEAUX D'ÉGOÛTS		
02-415-00-521	ENTRETIEN RÉPAR. RÉSEAU D'ÉGOÛTS	697,00
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
02-451-10-446	MATIÈRES RÉSIDUELLES COLLECTE	-12000,00
02-451-10-690	AUTRES (BACS NOIRS)	-8900,00

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 octobre 2019

02-451-20-951	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT	3000,00
02-452-10-690	AUTRES (BACS VERTS)	873,00
02-452-20-446	MATIÈRES RÉSIDUELLES TRI RECYC	4530,00
02-452-35-446	MATIÈRES RÉSIDUELLES COLL. MO	29480,00
02-452-35-951	QUOTE-PART RIDR MATIÈRES ORGANIQUES	6579,00
02-453-00-446-01	MATIÈRES RÉSIDUELLES BOIS	1000,00
02-453-00-951	QUOTES-PARTS ÉCOCENTRE	772,00
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	
02-470-00-629	AUTRES (PROTECTION DES LACS)	-4450,00
	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	
02-610-00-310	FRAIS DE DÉPLACEMENT	-1000,00
02-610-00-419	AUTRES- PRÉSENCE CCU	700,00
02-610-00-454	SERVICES DE FORMATION	1016,00
02-610-00-670	PAPETERIE FOURNITURES DE BUREAU	1195,00
AUTRES		0.00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2019-10-281

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

 Vicki Emard
 Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
28 octobre 2019



Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2019



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 11 novembre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. au poste no 3
Jacques Allard	Cons. au poste no 4
Linda Robert	Cons. au poste no 5
Serge Sirard	Cons. au poste no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Vicki Emard, est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-11-282

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté. Il est 19h38.

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019 et de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois d'octobre 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
- 1.5 Correspondance;
- 1.6 Comité relation de travail-retrait d'un membre;
- 1.7 Renouvellement de l'entente avec le Centre canin le Refuge;
- 1.8 Renouvellement des licences antivirus-Groupe DL;
- 1.9 Autorisation de paiement-Renouvellement assurances;
- 1.10 Renouvellement de l'adhésion 2020 à la Fédération Québécoise des Municipalités;
- 1.11 Autorisation de donner mandat d'étude avant-projet dans le cadre du RECIM;
- 1.12 Démission-Directrice générale;
- 1.13 Service d'ingénierie-MRC d'Antoine-Labelle;
- 1.14 Comité Équité salariale;
- 1.15 Adoption prévision budgétaire de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour l'année 2020;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Adoption Plan mesures d'urgences;
- 2.2 Formation pompiers;
- 2.3 Cellulaires Plan mesures d'urgence;
- 2.4 Autorisation Cour municipale-constats d'infraction système d'alarme;

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Mandat à N. Sigouin-Infra-Conseils pour finaliser la programmation 2014-2018 du programme de la TECQ;
- 3.2 Fin d'emploi- Monsieur Jean-Marie Breton;
- 3.3 Démission-Monsieur Guy Locas;
- 3.4 Autorisation D'affichage à l'interne-poste de Chauffeur-journalier 2;
- 3.5 Embauche temporaire-Stéphane Cyr;

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIENE DU MILIEU

- 4.1 Calendrier Écocentre;

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois d'octobre 2019;
- 5.2 Mandat à la MRC d'Antoine-Labelle pour la révision du PIIA

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Renouvellement adhésion à Plein Air Haute-Rouge;
- 6.2 Autorisation paiement de facture-location de la scène mobile Fête nationale 2019;
- 6.3 Horaire bibliothèque-période des Fêtes;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-283

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2019 ET DU 28 OCTOBRE 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019 et de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019 préparés par la directrice générale et secrétaire trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-284

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 274.70\$:

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
<u>TRANSPORT ROUTIER</u>		
APSAM Formation espace clos Steve Marleau (non présent)	188.20\$	02-320-00-454
APSAM Formation Creusement, excavation et tranchée Steve Marleau	86.50\$	02-320-00-454
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
TOTAL	274.70\$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-285

1.4 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS D'OCTOBRE 2019 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant des paies brutes du mois d'octobre est de : 59,033.37\$;

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1900132 à L1900137 pour un total de 5 837.53\$

Le registre des paiements par chèques de C1900510 à C1900555. Le montant net est de 139,228.10\$.

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses du mois d'octobre 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES)

1.5 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

2019-11-286

1.6 RETRAIT D'UN ÉLU SUR LE COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de retirer le conseiller Pierre Séguin du comité des relations de travail. Le Comité sera donc composé de la conseillère Linda Robert et du conseiller Jacques Allard.

Le maire et la directrice générale sont nommés d'office sur tous les comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-287

1.7 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE CENTRE CANIN LE REFUGE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer l'entente d'un an avec le centre canin Le refuge, sans forfait de patrouille et de payer le montant annuel de 1 500 \$ plus taxes. Le tout prélevé au budget 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-288

1.8 RENOUVELLEMENT DES LICENCES ANTIVIRUS - SERVICE GROUPE DL.

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente des licences antivirus 2019-2020 du Groupe DL au montant de 474.00\$ plus taxe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-289

1.9 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement des assurances générales de la municipalité auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec ainsi que le paiement de la facture qui s'élève à 34,647.00\$ pour l'année 2020. Le tout prélevé au budget 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-290

1.10 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2020 À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2020 à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) au montant de 1134.50\$ plus taxes. Le tout prélevé au budget 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-291

1.11 OCTROI DE CONTRAT POUR AVANT-PROJET RECIM

ATTENDU QUE la résolution 2019-09-228 permettait d'aller en demande de soumission pour l'étude d'avant-projet dans le cadre du Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM);

ATTENDU QUE la Municipalité a invité deux firmes détenant la compétence pour réaliser un rapport d'avant-projet;

ATTENDU QU'UNE seule soumission a été reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à S Bouchard Consultants à réaliser le rapport d'avant-Projet au montant de 18,500\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-292

1.12 DÉMISSION – DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de la directrice générale Madame Vicki Emard.

La Municipalité procèdera à l'épuisement des heures accumulées et de maladies comprises dans sa banque de temps en date de ce jour, à raison de 7 heures par jour, ce qui déterminera la date de fin d'emploi.

La Municipalité s'engage à lui verser toutes les sommes dues, telles que les heures travaillées et tous les bénéfices auxquels elle a droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-293

1.13 SERVICE D'INGÉNIERIE RÉGIONAL DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE – PROGRAMMATION 2020 ET NOMBRE D'HEURES RÉSERVÉES

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension est partenaire de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE l'adoption du guide de gestion des priorités du service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle par le conseil de la MRC le 28 août 2018 (MRC-CC-12993-08-18);

ATTENDU QUE le guide de gestion des priorités du service d'ingénierie prévoit la transmission des demandes de services par municipalité au plus tard le 31 août pour planification de l'année à venir;

ATTENDU QUE la transmission par la municipalité de L'Ascension de sa demande de service d'ingénierie pour l'année 2020;

ATTENDU QUE la programmation préliminaire préparée par le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle basée sur les demandes de service complétées par les municipalités et Ville signataires de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE ladite programmation préliminaire prévoit 275 heures pour la municipalité de L'Ascension;

ATTENDU QUE le service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle déposera la programmation finale au conseil de la MRC de novembre tel que défini à l'article 6 de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU QUE cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2019-10-257;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Linda Robert et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension, réserve selon la programmation préliminaire 2020, 275 heures au service d'ingénierie régional de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-294

1.14 CRÉATION D'UN COMITÉ D'ÉQUITÉ SALARIALE

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Ascension doit procéder à l'évaluation de maintien de l'équité salariale;

ATTENDU QUE pour ce faire, la loi exige qu'un comité d'équité salariale soit formé ou qu'un processus de participation soit mis en place;

ATTENDU QUE les obligations de ces deux options sont sensiblement les mêmes;

ATTENDU QUE le fait de former un comité d'équité salariale conformément aux exigences de la Loi sur l'équité salariale a pour effet de soustraire les résultats des travaux du comité au processus de dépôt d'une plainte de la part des salariés;

ATTENDU QUE la composition dudit comité doit être officialisée par résolution et respecter certains critères établis par la Loi sur l'équité salariale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter la résolution suivante telle que présentée ci-dessous :

- 1- De former un comité d'équité salariale afin de procéder à l'évaluation du maintien de l'équité salariale et qu'il soit composé des membres suivants :
 - Pierre Raymond, représentant des salariés syndiqués;
 - Danielle Rodier, représentante des salariés syndiqués;
 - Annie Meilleur, représentante des salariés non-syndiqués;
 - Pierre Séguin, représentant de l'employeur;
- 2- Que ce comité soit régi par les règles de fonctionnement suivantes :
 - Si des formations sont nécessaires, tous les frais engagés sont remboursés au membre du comité et il est rémunéré à son taux horaire habituel;
 - Une personne salariée membre du comité est réputée être au travail lors d'une réunion du comité et reçoit en ce sens la rémunération habituelle qu'elle gagnerait pour ses heures normales de travail;
 - Les réunions du comité se tiennent, autant que faire se peut, durant les heures normales de travail;
 - Les membres du comité reçoivent toute l'information nécessaire à l'établissement d'une prise de décision éclairée et menant à l'établissement d'un programme d'équité salariale, en contrepartie de quoi ils sont tenus d'assurer la confidentialité de l'information et des renseignements reçus;
 - Les membres représentant les personnes salariées et ceux représentant l'employeur ont droit respectivement à un seul vote au sein du comité;
 - Si, sur un sujet donné, il n'y a pas de décision majoritaire au sein des membres représentant les personnes salariées, la Loi prévoit que l'employeur décide seul de cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-295

1.15 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge pour l'année 2020 au montant de 5,187,331.75\$ et d'autoriser le paiement de la quote-part de la municipalité au montant de 51 946.74\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-11-296

2.1 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de L'Ascension reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan municipal de sécurité civile en date de novembre 2019 sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Pour ces motifs, il est proposé par Serge Sirard et résolu à l'unanimité:

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Christian Pilon, coordonnateur des mesures d'urgence soit adopté;

QUE Christian Pilon soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

EN CONSÉQUENCE, cette résolution abroge tous plans de sécurité civile adoptés antérieurement par la municipalité ainsi que toutes nominations antérieures concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-297

2.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Antoine-Labelle en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et appuyé à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-298

2.3 AUTORISATION PAIEMENT CELLULAIRES – PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté son Plan municipal de sécurité civile;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie et le chargé de projets ont des rôles clés dans le cadre du Plan;

ATTENDU QUE ces derniers doivent avoir accès au logiciel du Plan de mesures d'urgences et que le cellulaire est l'outil privilégié pour son utilisation en cas d'urgence;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de changer le cellulaire du directeur du Service de Sécurité Incendie fourni par la Municipalité pour un téléphone intelligent et de déboursier un montant de 46.15\$ par mois à Christian Pilon, chargé de projet, pour l'utilisation de son cellulaire personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-299

2.4 AUTORISATION AUX PROCUREURS DE LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE À SIGNER ET AUTORISER LES CONSTATS D'INFRACTION EN VERTU DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES SYSTÈMES D'ALARME ÉMIS POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, par sa résolution **MRC-CC-13466-10-19**, a mandaté la firme Dunton Rainville, avocats, pour agir à titre de procureurs de la MRC devant la Cour municipale pour une période se terminant le **31 décembre 2020**;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser **Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me Audrey Sénécal** de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis pour et au nom de la *Municipalité de L'Ascension* en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme de ladite municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que le conseil autorise **Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me Audrey Sénécal** de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis relativement à la réglementation sur les systèmes d'alarme pour et au nom de la Municipalité de L'Ascension faisant partie de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER 2019-11-301

2019-11-300

3.1 MANDAT À N. SIGOUIN INFRA-CONSEILS POUR FINALISER LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité de mandater N.Sigouin Infra-Conseils pour le support administratif dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018. Le mandat ne devra dépasser 2000.00\$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-301

3.2 FIN D'EMPLOI – JEAN-MARIE BRETON

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'entériner la date de fin d'emploi de monsieur Jean-Marie Breton, opérateur de niveleuse au 8 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-302

3.3 DÉMISSION – MONSIEUR GUY LOCAS

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission du chauffeur-journalier 2, Monsieur Guy Locas, en date du 8 novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-303

3.4 AFFICHAGE DE POSTE – CHAUFFEUR-JOURNALIER 2

ATTENDU QUE Guy Locas, chauffeur-journalier 2 a remis sa démission;

ATTENDU QUE le poste occupé par monsieur Locas est nécessaire au bon fonctionnement du service de la voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de remplacer la vacance et donc, de procéder à l'affichage à l'interne, du poste de chauffeur-journalier 2, le 12 novembre 2019 pour une durée de 10 jour ouvrable. Le tout, selon l'article 11.09 de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-304

3.5 EMBAUCHE TEMPORAIRE – STÉPHANE CYR

ATTENDU QUE Guy Locas, chauffeur-journalier 2 a remis sa démission;

ATTENDU QUE le poste occupé par monsieur Locas est nécessaire au bon fonctionnement du service de la voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Stéphane Cyr, à titre de chauffeur-journalier 2, en date des présentes et jusqu'à l'embauche de la personne détentrice du poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-11-305

4.1 CALENDRIER DES JOURS OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin résolu à l'unanimité que le calendrier ci -après soit adopté relativement aux jours d'ouverture de l'Écocentre pour 2020.

Les vendredis de 13h00 à 16h00

15 et 29 mai

12 juin

10 et 24 juillet

7 et 21 août

4 et 18 septembre

2, 9 et 23 octobre

Les samedis de 8h30 à 13h00

23 mai

6 et 20 juin

4 et 18 juillet

1^{er}, 15 et 29 août

12 et 26 septembre

10 octobre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-11-306 5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS D'OCTOBRE 2019

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois d'octobre 2019, au nombre de 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-307 5.2 MANDAT À LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉVISION DU PIIA

ATTENDU QUE des modifications doivent être apportées au règlement 2016-493 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

ATTENDU QUE le règlement modificateur doit faire l'objet d'un avis de conformité de la part de la MRC d'Antoine-Labelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de mandater la MRC d'Antoine-Labelle pour un mandat d'accompagnement modifiant le règlement 2016-493, et ce pour un montant maximal de 525\$ plus taxes. L'accompagnement se décline comme suit;

- Validation des éléments inscrits au projet de règlement quant à leur conformité en schéma d'aménagement révisé;
- Rédaction de l'échéancier d'adoption;
- Rédaction de l'avis pour la consultation publique

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-11-308 6.1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2020 À PLEIN AIR HAUTE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2020 à Plein Air Haute-Rouge au montant de 1500.00\$. Le tout prélevé au budget 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-309 6.2 AUTORISATION DE PAIEMENT – LOCATION SCÈNE MOBILE FÊTE NATIONALE 2019

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement pour la location de la scène mobile pour la Fête nationale 2019 au montant de 321.10\$ plus les taxes, ce qui représente la part de la Municipalité sur un montant global de 1472.14 plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-310

6.3 HORAIRE BIBLIOTHÈQUE – PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que l'horaire de la bibliothèque municipale durant la période des Fêtes soit ainsi :

Le samedi 21 décembre 2019 : 09h00-12h00
Le vendredi 27 décembre 2019 : 16h00-20h00
Le samedi 28 décembre 2019 : 09h00-12h00
Le vendredi 3 janvier 2020 : 16h00-20h00
Le samedi 4 janvier 2020 : 09h00-12h00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

Aucun point

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-11-311

8. LEVÉE DE LA SÉCANCE

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je, soussignée, Vicki Emard, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE ORDINAIRE
11 novembre 2019



Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Vicki Emard
Directrice générale et secrétaire trésorière

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 novembre 2019



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 18 novembre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

LE MAIRE : Luc Saint-Denis

LES CONSEILLERS : Patrick Brassard poste no 1
Pierre Séguin poste no 2
Danièle Tremblay poste no 3
Jacques Allard poste no 4
Linda Robert poste no 5
Serge Sirard poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, M. Jean-Raymond Dufresne, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis.

Il y a eu signification de l'avis de convocation aux membres du conseil le 15 novembre 2019, conformément à l'article 156 C.M.

2019-11-312

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, avec la modification suivante :

- Ajout du point 6.1 Installation électrique pour la scène mobile dans le cadre des Festivités de la Fête Nationale 2020

Le tout conformément à l'article 153 C.M., tous les membres du conseil étant présents :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Embauche de personnel : directeur général par intérim;
3. Signataires autorisés pour les chèques;
4. Autorisation d'un signataire auprès de tous les organismes;
5. Signature du contrat pour l'entretien de la patinoire;
6. Festivités de la fête nationale 2020 : signataires pour les contrats et autorisation de paiements;
- 6.1 Installation électrique pour la scène mobile
7. Période de questions;
8. Levée de la séance;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL

2019-11-313

2. **EMBAUCHE DE PERSONNEL : DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM**

Suite au départ de madame Vicki Emard du poste de directrice générale et secrétaire-trésorière et suite à l'analyse des candidatures et entrevues de candidats pour combler le poste par le comité, il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Jean-Raymond Dufresne à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à compter du 13 novembre 2019.

Le tout selon les conditions établies à l'entente sur les conditions salariales et normatives pour une période de probation de 3 mois ou jusqu'à l'embauche d'une personne permanente à ce poste (selon l'échéance la plus courte). Après ladite période de probation et selon l'évaluation, les conditions salariales et normatives pour une nouvelle période devront être réévaluées et confirmées par résolution.

Que le maire ou son remplaçant soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'entente sur les conditions salariales et normatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-314

3. **SIGNATAIRES AUTORISÉS POUR LES CHÈQUES**

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que les signataires autorisés à signer les chèques pour la municipalité soient :

Monsieur Luc St-Denis, maire

Madame Danièle Tremblay, mairesse suppléante

Monsieur Jean-Raymond Dufresne, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Madame Annie Meilleur, directrice générale adjointe par intérim et secrétaire-trésorière adjointe par intérim

Les chèques devront, en tout temps, être signés par un(e) élu(e) ainsi qu'un fonctionnaire.

Cette résolution annule et remplace toutes autres résolutions désignant un ou des signataires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-315

4. **AUTORISATION SIGNATAIRE AUPRÈS DE TOUT ORGANISME**

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général par intérim, Monsieur Jean-Raymond Dufresne, à être signataire autorisé pour et au nom de la Municipalité auprès de tout organismes bancaires, gouvernementaux et autres en lien avec la Municipalité.

Cette résolution annule et remplace toutes autres résolutions désignant un ou des signataires auprès de tout organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-316

5. ENTRETIEN DE LA PATINOIRE POUR LA SAISON 2019-2020

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat d'entretien et de déneigement de la patinoire pour la saison hivernale 2019-2020 à monsieur Yves Legault, selon les mêmes modalités et conditions que la saison précédente (2018-2019).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-317

6. FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE : SIGNATAIRES POUR LES CONTRATS ET AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU QUE deux contrats d'engagement ont été conclus avec deux artistes dans le cadre des Festivités de la Fête nationale 2020;

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que le maire, M. Luc St-Denis et/ou le directeur général par intérim, M. Jean-Raymond Dufresne, soient autorisés à signer lesdits contrats et que deux chèques de dépôt de 50% du montant total de chaque contrat soient émis à l'ordre de L'AGENCE JAUNE INC comme suit :

1. Montant : 2 586,94 \$ (2 250 \$ plus les taxes applicables);
2. Montant : 4 311,56 \$ (3 750 \$ plus les taxes applicables).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-11-318

6.1 FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE : INSTALLATION ÉLECTRIQUE POUR LA SCÈNE MOBILE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions pour l'installation d'une entrée temporaire de 200 ampères pour la scène mobile pour les festivités de la fête nationale 2020, comme suit :

- BENMARK 1994 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN : 2 633,71 \$ (plus les taxes applicables)
- LACASSE ÉLECTRIQUE INC. : 4 127,17 \$ (plus les taxes applicables)

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, BENMARK 1994 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN pour un montant total de 3 028,11 \$ (incluant les taxes) et que les travaux soient effectués dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 novembre 2019**

2019-11-319

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je, soussigné, Jean-Raymond Dufresne, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Jean-Raymond Dufresne
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Jean-Raymond Dufresne
Directeur général et secrétaire trésorier
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2019



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, le lundi 9 décembre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

LE MAIRE : Luc Saint-Denis

LES CONSEILLERS : Patrick Brassard poste no 1
Pierre Séguin poste no 2
Danièle Tremblay poste no 3
Jacques Allard poste no 4
Linda Robert poste no 5
Serge Sirard poste no 6

Tous membres du conseil et formant quorum

Était aussi présent à cette séance, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Jean-Raymond Dufresne.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-12-320

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Report du point 1.3 à la prochaine séance;
- Ajout du point 6.2 Nomination d'une personne ressource auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

1. GESTION ADMINISTRATIVE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 novembre 2019 et de la séance extraordinaire du 18 novembre 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Correspondance;
- 1.5 Suspension – Employé no 20;
- 1.6 Affichage de poste – Directeur général et secrétaire-trésorier;
- 1.7 Dépôt du registre des déclarations relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- 1.8 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal;
- 1.9 Approbation du budget révisé de L'OMH;

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Démission d'un pompier – Benoît Lacroix;

3. TRANSPORT ROUTIER

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois de novembre 2019;
- 5.2 Calendrier des réunions du CCU 2020;
- 5.3 Démission d'un membre du CCU – M. Bruno Lettre;

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Soutien aux employées de la bibliothèque – Mandat à madame Nicole Meilleur;
- 6.2 Nomination de madame Linda Robert comme personne ressource auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux;

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-321

1.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux suivants :

- Séance ordinaire du 11 novembre 2019, préparé par madame Vicki Emard, secrétaire-trésorière;
- Séance extraordinaire du 18 novembre 2019, préparé par monsieur Jean Raymond Dufresne, secrétaire-trésorier par intérim;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

1.3 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS DE NOVEMBRE 2019 ET DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES AFFÉRENTES

Point reporté

2019-12-322

1.4 CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

N	Provenance	Objet
1	Fondation CHDL-CRHV	Lettre de remerciements de monsieur Fernand Perrier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-323

1.5 SUSPENSION – EMPLOYÉ NO 20

ATTENDU QUE l'employé(e) no 20, ci-après « l'employé », est en congé d'invalidité depuis le 26 juin 2019 et que la Municipalité est sans nouvelle concernant une date de retour prévue;

ATTENDU QUE le 21 juin 2019, madame Vicki Emard, directrice générale et secrétaire trésorière, a rencontré l'employé pour lui faire part de reproches suite à des événements qui se sont produits le ou vers le 20 juin 2019, entre autres son attitude envers ses collègues de travail ainsi que de l'insubordination démontré à l'égard de madame Emard;

ATTENDU QUE les faits reprochés ont été consignés par écrit par madame Emard mais n'ont jamais été remis à l'employé en raison de son absence depuis le 26 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité;

QUE le directeur général par intérim, monsieur Jean-Raymond Dufresne, fasse parvenir une lettre à l'employé lui mentionnant les faits reprochés;

QUE cette lettre avise l'employé qu'un changement drastique de sa part est nécessaire et, afin que l'employé saisisse le sérieux de cette démarche, qu'une suspension sans solde pour une période de 4 semaines lui soit imposée dès son retour au travail lorsqu'autorisé par son médecin;

QUE toutes communications futures entre l'employé et la Municipalité soient faites exclusivement via le directeur général par intérim, monsieur Jean-Raymond Dufresne;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-324

1.6 AUTORISER L'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

ATTENDU QUE monsieur Jean-Raymond Dufresne a été embauché par intérim au poste de directeur général et secrétaire- trésorier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de procéder à l'appel de candidatures pour le poste de directeur général et secrétaire trésorier;

QUE le poste soit affiché dans les meilleurs délais via les différents organismes municipaux ainsi qu'une parution dans les journaux régionaux;

QUE la date limite pour la réception des candidatures soit fixée au 17 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-325

1.7 DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du registre des déclarations relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-326

1.8 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivant : M. Luc St-Denis, maire, M. Patrick Brassard, conseiller, M. Pierre Séguin, conseiller, Mme Danièle Tremblay, conseillère, M. Jacques Allard, conseiller, Mme Linda Robert, conseillère et M. Serge Sirard, conseiller

Tel que requis, ce registre des déclarations pécuniaires sera acheminé au Ministère des Affaires municipales et habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-327

1.9 APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ASCENSION

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver le budget 2019 révisé de l'Office municipal d'Habitation (OMH) de L'Ascension. Le montant de la contribution pour la municipalité de L'Ascension pour l'année 2020 passe de 887 \$ à 1 065 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-12-328

2.1 DÉMISSION – BENOIT LACROIX

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission du pompier Benoit Lacroix en date du 9 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

Aucun point

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-12-329

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS DE NOVEMBRE 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois de novembre 2019, au nombre de 9.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-330

5.2 CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CCU 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que le calendrier des réunions du Comité consultatif d'urbanisme ci-après soit adopté pour l'année 2020.

Dépôt des documents	Réunion du CCU	Réunion du conseil
2 décembre	18 décembre	13 janvier
30 décembre	15 janvier	10 février
27 janvier	12 février	9 mars
2 mars	18 mars	14 avril
30 mars	15 avril	11 mai
27 avril	13 mai	8 juin
1 ^{er} juin	17 juin	13 juillet
29 juin	15 juillet	10 août
3 août	19 août	14 septembre
31 août	16 septembre	13 octobre
28 septembre	14 octobre	9 novembre
2 novembre	18 novembre	14 décembre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-331

5.3 DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CCU - M. BRUNO LETTRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu unanimement d'accepter la démission de monsieur Bruno Lettre à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme en date du 5 décembre 2019.

QUE le poste laissé vacant de membre du Comité consultatif d'urbanisme soit affiché à l'interne soit, sur le bulletin municipal, le site Internet et la page Facebook de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

6. LOISIRS ET CULTURE

2019-12-332

6.1 SOUTIEN AUX EMPLOYÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE – MANDAT À MADAME NICOLE MEILLEUR

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de madame Nicole Meilleur de Rivière Rouge afin de fournir du soutien technique au niveau de l'informatique aux employées qui remplacent la responsable de la bibliothèque durant son absence.

Madame Meilleur sera rémunérée comme consultante au taux de 19,50 \$ de l'heure sur présentation de factures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-12-333

6.2 NOMINATION D'UNE PERSONNE-RESSOURCE AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu unanimement que madame Linda Robert soit nommée Personne-ressource auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux dans le cadre d'une demande de licence de tirage pour les Festivités de la Fête nationale 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-12-334

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

SÉANCE ORDINAIRE
9 décembre 2019



CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je, soussigné, Jean-Raymond Dufresne, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Jean-Raymond Dufresne
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Jean-Raymond Dufresne
Directeur général et secrétaire trésorier
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 16 décembre 2019, à 19h, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et **forment** le quorum requis par l'article 147 du Code municipal du Québec :

Luc St-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. au poste no 3
Jacques Allard	Cons. au poste no 4
Linda Robert	Cons. au poste no 5
Serge Sirard	Cons. au poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, M. Jean-Raymond Dufresne est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Luc St-Denis.

Il y a eu signification de l'avis de convocation aux membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

2019-12-335

POINT 1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal d'immobilisations de la municipalité de L'Ascension pour l'exercice financier 2020 ;
3. Avis de motion – règlement 2019-519 déterminant les compensations pour les services aux propriétaires pour l'année financière 2020;
4. Adoption du taux de la taxe foncière générale pour l'année 2020;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

ADOPTÉE

2019-12-336

POINT 2

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Après la présentation, par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, des prévisions budgétaires 2020 ainsi que du programme triennal des immobilisations, il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'en adopter le contenu se détaillant comme suit :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 décembre 2019



REVENUS	
Taxes foncières	1 080 849 \$
Services municipaux	539 249 \$
Tenant lieu de taxes	149 266 \$
Autres revenus	71 658 \$
Transferts	474 484 \$
TOTAL REVENUS	2 315 506 \$
DÉPENSES	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration	637 710 \$
Sécurité publique	297 650 \$
Transport	744 854 \$
Hygiène du milieu	352 467 \$
Santé & bien-être	12 850 \$
Urbanisme, env., aménagement du territoire	207 728 \$
Loisirs et culture	264 638 \$
Frais de financement	13 037 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 530 934 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Amortissement pour fins fiscales	(348 309 \$)
Remboursement en capital	63 211 \$
Activités d'investissement (immobilisations)	151 496 \$
Remboursement fonds de roulement	15 378 \$
TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	(118 224 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	2 412 710 \$
Affectation du surplus	(97 204 \$)

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2020	2021	2022
Administration			
Aménagement bureau municipal (planchers)	10 000 \$	- \$	- \$
Système téléphonique	10 000 \$	- \$	- \$
Habits de combat incendie	4 400 \$	4 400 \$	- \$
Équipements sécurité civile	6 273 \$	- \$	- \$
Sécurité publique			
Étude préliminaire caserne	19 425 \$	- \$	- \$
Construction (caserne)	- \$	210 000 \$	- \$
Loisirs et culture			
Tennis surface et éclairage	- \$	90 000 \$	- \$
Aménagement parc Raymond-Meilleur (subv. prévue)	120 000 \$	- \$	- \$
Affiches sentier pédestre	5 000 \$	- \$	- \$
Aménagement camping rustique des Méandres	9 000 \$	- \$	- \$
Autres jeux parc Raymond-Meilleur	- \$	- \$	50 000 \$
Infrastructures			
Conduites pluviales	- \$	250 000 \$	- \$
Réfection Chemin Rivière-Rouge (subv. prévue)	- \$		2 625 000 \$
Travaux de réfection des chemins	125 000 \$	- \$	- \$
TOTAL PAR ANNÉE	309 098 \$	554 400 \$	2 675 000 \$

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 décembre 2019

AVIS DE MOTION

POINT 3

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2019-519 DÉTERMINANT LES
COMPENSATIONS POUR LES SERVICES AUX PROPRIÉTAIRES POUR
L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020**

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Pierre Séguin qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un nouveau règlement déterminant les compensations pour les services aux propriétaires pour l'année financière 2020 et portant le numéro 2019-519.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

DISPENSE DE LECTURE

Dispense de lecture dudit règlement a été demandée par les membres du conseil. Il y aura remise dudit règlement numéro 2019-519 aux membres du conseil, en conformité avec la loi.

ADOPTÉE

2019-12-337

POINT 4

**ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR
L'ANNÉE 2020**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2010, le conseil adoptait le règlement 2010-439 prévoyant l'imposition de la taxe foncière générale annuelle par résolution ;

À CES CAUSES, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité que ce conseil fixe, pour l'année 2020, le taux de la taxe foncière générale à 0.880\$ par cent dollars (100\$) de la valeur portée au rôle d'évaluation de la municipalité de L'Ascension et ce, pour toutes les propriétés.

Cette taxe est imposée et prélevée annuellement sur tout terrain, lot ou partie de lot avec toutes les constructions y étant érigées, s'il y en a et, sur le bien-fonds ou immeubles incorporés auxdits fonds et définis par la Loi.

ADOPTÉE

POINT 5

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
16 décembre 2019



2019-12-338

POINT 6
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 40.

ADOPTÉE

Luc St-Denis,
Maire

Jean-Raymond Dufresne,
Directeur général et secrétaire-
trésorier par intérim

Je, soussignée, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Luc St-Denis
Maire